

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan

2017

Charte 2011 - 2023



l'Auvergne, côté soleil levant

Le territoire du Parc



103 948 habitants
168 communes
311 035 hectares

Puy-de-Dôme

Loire



- Communes classées « Parc naturel régional Livradois-Forez » et en attente de classement
- Communes associées

Haute-Loire

AXE 1**Un socle patrimonial
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité
et diversifier les habitats naturels 4**

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces 4

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables 6

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne 13

Construire les paysages de demain 14

Faire face au banal et cultiver l'ouverture 14

AXE 2**Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants 15****Préserver la ressource en eau
et les milieux aquatiques
par une gestion exemplaire 16**

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau 16

**Promouvoir et développer
une gestion durable de la forêt 18**

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables 18

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux 18

**Encourager des pratiques agricoles saines
favorables à une gestion durable des ressources 19**

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables 19

Développer les filières courtes et mettre en valeur les produits locaux 20

Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs 20

**Développer un tourisme durable de nature et de
patrimoines fondé sur des rencontres 21**

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel » 21

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes 22

Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables 22

**Valoriser les ressources
en énergies renouvelables 24**

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables 24

AXE 3**Des pratiques plus durables
pour une autre vie 25****Impliquer les entreprises dans plus de performance
environnementale et sociale 26**

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables 26

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal
en espace et en énergie 28**

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat 28

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement 28

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural 30

**Développer des modes de transport et
de déplacement doux en milieu rural 32**

Jouer l'atout de la voie ferrée Peshadoires-Estivareilles-Darsac 32

Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle » 32

**Réduire nos consommations d'énergie
en vivant mieux 33**

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie 33

**Outiller les collectivités locales pour
qu'elles soient les moteurs du changement 34**

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité 34

AXE 4**Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet 35****Activer le passage des idées aux actes 36**

Sensibiliser la population en osant l'inattendu 36

Evaluation de la Charte - Conseil scientifique du Parc 38

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable 38

Impliquer les habitants dans les actions du Parc 40

Politiques territoriales 41

Intercommunalités 42

Programme LEADER 42

SCoT Livradois-Forez 43

Pays vallée de la Dore 45

Le Syndicat mixte 46

Le Comité syndical 46

L'équipe technique 47

Le budget 48

Il est trop souvent de coutume de flétrir l'action publique, son manque de réalisme et de concret. On pourrait balayer la critique d'un revers de manche ; pourtant il est vain et dangereux de l'ignorer. C'est pourquoi, avec les élus du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, nous sommes de fervents partisans des actions construites dans la discussion et le partenariat pour ne laisser personne éloigné des décisions qui le concernent.

Le bilan de l'année 2017 me permet de mettre en exergue des actions concrètes, l'émergence de dynamiques toutes fondées sur cette méthode participative dont l'énoncé est simple : partir de l'existant, associer les acteurs, concerter, confronter, proposer. Cette feuille de route nous engage tous, habitants, associations, élus et techniciens. Elle demande un surcroît d'effort et d'animation mais aboutit sur des actions cohérentes et concrètes.

Ainsi, avec le projet alimentaire territorial (PAT), nous avons travaillé et approfondi notre réflexion sur l'agriculture, le foncier, la production, la transformation, la distribution, la consommation. De cet investissement de tous les acteurs concernés, il ressort des objectifs précis en cohérence avec les 3 exigences : qualité des produits, agriculture rémunératrice, respect de l'environnement. Le but du PAT est de favoriser l'alimentation locale et, porté par le Parc Livradois-Forez et le Grand Clermont, il permet une relation ville/campagne fondée sur la complémentarité et la réciprocité.

Une condition essentielle de la réussite et de la pérennité de ce projet est que les jeunes générations s'en saisissent. À la rentrée de l'année scolaire 2017-2018,

le Parc a proposé aux enseignants du Livradois-Forez une nouvelle action pédagogique pour sensibiliser les enfants, les enseignants et les habitants à l'agriculture. Sous le vocable « Mon voisin paysan », cette action permet de rencontrer des paysans d'aujourd'hui sous différentes perspectives : agriculture et biodiversité, agriculture et paysages, agriculture et alimentation, agriculture et élevage, agriculture et énergie, agriculture et saisons.

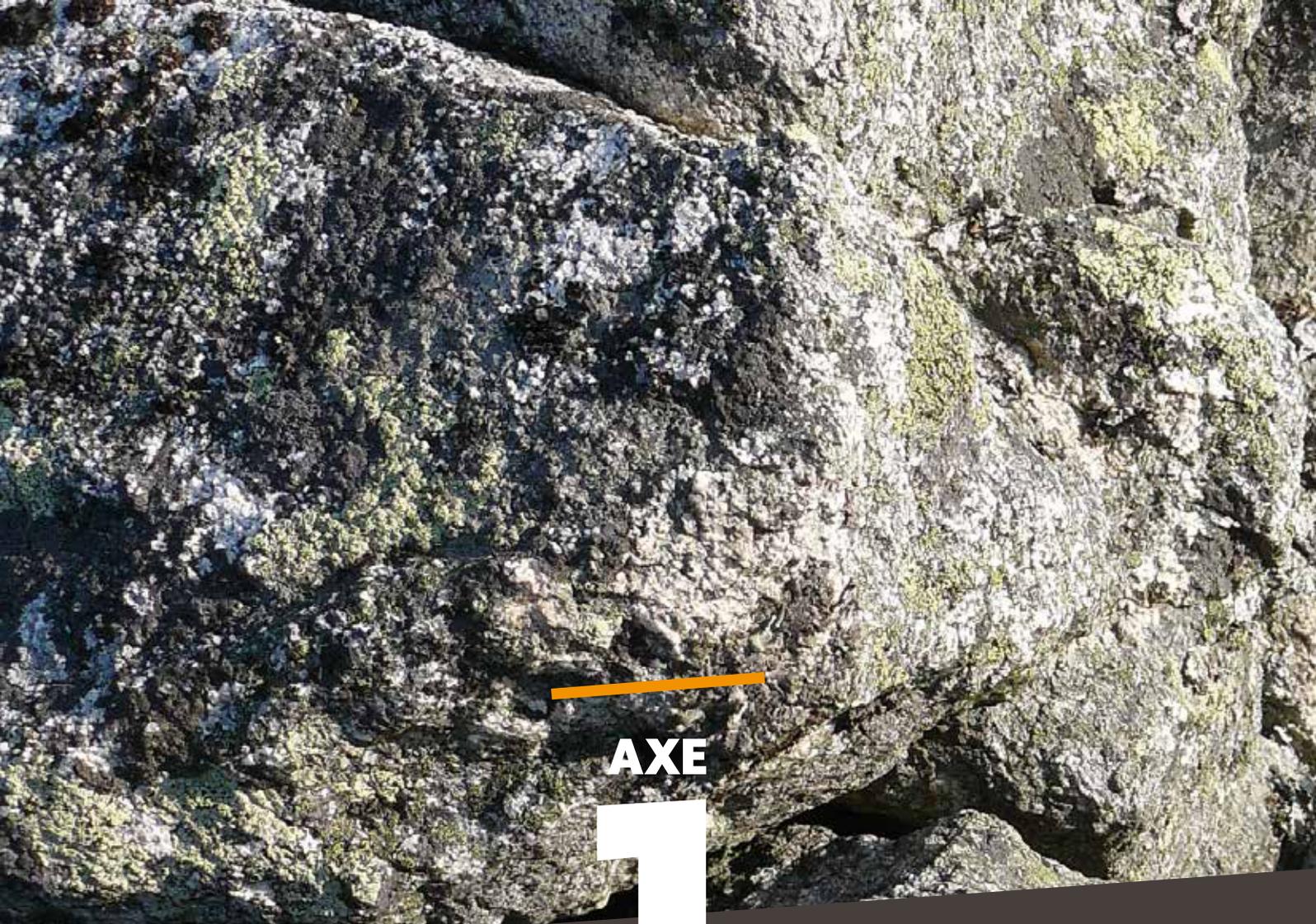
Autre exemple très concret, le Parc a mis à disposition son ingénierie pour la modernisation de l'abattoir d'Ambert qui est le seul abattoir municipal du Puy-de-Dôme. Encourager les ateliers de transformation pour une meilleure valorisation des produits vendus en circuits courts passe nécessairement par un abattoir de proximité.

La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) me donne également l'occasion d'insister sur le rôle du Parc dans la mise en cohérence des politiques publiques. Le Parc, en tant que porteur du SAGE Dore, s'est naturellement engagé pour que la compétence de gestion adopte un schéma d'organisation pertinent d'un point de vue hydrographique et dans la définition des actions concrètes.

En 2017 nous avons travaillé dans la concertation pour que des idées vertueuses deviennent des actes, pour l'intérêt général. Continuons !

Tony BERNARD,
Président du Parc
naturel régional Livradois-Forez,
Maire de Châteldon.





AXE

1

Un socle patrimonial
facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Catalogue et cartographie de la végétation du Livradois-Forez

- Le CBNMC⁽¹⁾ et ses partenaires (IGN, CEREMA, laboratoire EVS Isthme de l'université de Saint-Étienne) poursuivent la réalisation de la carte des végétations du Livradois-Forez :
 - cartographie informatique de la végétation et des habitats remarquables du Livradois-Forez au 1/25 000^{ème} (végétation actuelle et végétation potentielle par unité paysagère homogène),
 - référentiel des systèmes de végétation,
 - carte de synthèse au 1/50 000^{ème}. Ces éléments seront remis au Parc en 2018.
- La présentation de cet outil innovant, à la Maison du Parc, a permis des échanges sur ses utilisations. Par exemple, repérer les enjeux écologiques et paysagers à l'échelle d'une commune, définir un plan de prospection de certaines espèces, représenter la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme...
- D'autres parcs naturels régionaux du Massif central mènent cette démarche. Ce qui permettra d'élargir les réflexions sur l'utilisation de ces données.

Prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme

- Le Parc poursuit sa démarche de sensibilisation pour la prise en compte de la Trame verte, bleue et noire (TVBN). Il s'agit de mobiliser, autour d'un projet d'aménagement ou de documents d'urbanisme, des élus, des acteurs professionnels, des associations et des représentants des usagers pour définir des orientations et des propositions respectueuses de la TVBN. Celles-ci sont ensuite transmises à la collectivité en charge du projet. Cette démarche comprend deux phases :
 - une visite, au printemps, du site concerné pour appréhender les composantes de la TVBN, identifier les principales problématiques et évoquer les possibilités d'aménagement ;
 - un travail en atelier sur la base des éléments issus de la visite de terrain : échange

sur des scénarios et préparation des orientations d'aménagement et de gestion du site. Pour mener cette sensibilisation, le Parc utilise les outils numériques 3D pédagogiques et interactifs qu'il a mis au point en 2016 et baptisés « Les Petites Terres ». Chaque secteur du territoire visité est analysé comme une petite terre composée d'écosystèmes à prendre en compte dans les projets d'aménagement. L'outil numérique intègre l'approche éco-paysagère de la TVBN et la biodiversité. Ce qui permet de visualiser les habitats qui constituent les paysages, les espaces et les échelles de circulation des espèces.

- En 2017, le Parc et l'Atelier d'urbanisme ont ainsi accompagné :
 - le projet d'aménagement de la future ZAC des Barthes porté par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez ;
 - le projet de PLU intercommunal « Construire son Plan local d'urbanisme intercommunal avec la nature » porté par Billom Communauté ;
 - le projet d'aménagement et de gestion du site d'Iloa : « Vivre ses loisirs avec la nature à Iloa » porté par la ville de Thiers.

Protection de sites d'hibernation à Chiroptères

- Le CEN⁽²⁾ Auvergne et Chauve-souris Auvergne ont mis en place, pour la période 2016-2020, une déclinaison régionale de la stratégie nationale de conservation des chiroptères (chauves-souris). Un programme comprenant 24 projets pour la conservation de ces espèces menacées a été défini à partir des résultats du premier Plan régional 2010-2014 et des connaissances accumulées. Dans ce cadre, le Parc est chargé d'une action pour la conservation et la protection de 12 cavités d'hibernation du Livradois-Forez (définition technique d'aménagements à réaliser, préparation des chantiers et travaux). Une recherche foncière a été réalisée afin d'identifier les parcelles cadastrales concernées et leurs propriétaires pour les contacter.



Petit Rhinolophe
© Julien LEJEUNE



Galerie d'ancienne mine à Vollore-Ville
© Julien LEJEUNE

(1) Conservatoire botanique national du Massif central
(2) Conservatoire d'espaces naturels

Suivi des espèces remarquables

- Dans le cadre du Plan biodiversité du Parc, ses techniciens réalisent des observations et un suivi d'espèces patrimoniales ou à enjeux, en lien avec les animateurs des sites naturels bénéficiant de programmes d'actions.
- En 2017, ils ont une nouvelle fois relevé, à Job (Puy-de-Dôme) et à Thiers (Puy-de-Dôme), la présence du Faucon pèlerin en période de nidification.
- Entre début avril et fin octobre, le Merle à plastron a fait l'objet de 26 données d'observations sur cinq communes du Livradois-Forez. Le Parc a participé à l'organisation de deux journées de prospection collectives menées par la LPO⁽¹⁾ qui réalise une enquête régionale sur cette espèce à enjeux qui est emblématique de la lisière supérieure forestière.
- La présence du Chat forestier dans les massifs du Haut Forez a été confirmée : il a été trouvé grâce au piège vidéo sur le territoire des communes de Chalmazel-Jeansagnière (Loire) et de Sauvain (Loire).
- Les premières prospections de lichens patrimoniaux forestiers menées dans les communes de Chalmazel-Jeansagnière, Sauvain et Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire) ont permis de repérer la présence du Lobaria pulmonaria sur ces trois communes et de Lobarina scrobiculata et Sphaerophorus globosus sur deux d'entre elles.

Forêts anciennes et petites chouettes de montagne

- Depuis 2016, le Parc mène un projet triennal qui s'inscrit dans une démarche visant à mieux connaître et préserver les forêts anciennes du Massif central. Cette démarche implique l'IPAMAC⁽²⁾, le CBNMC, plusieurs parcs naturels, des centres régionaux du CNPF⁽³⁾ et l'ONF⁽⁴⁾. Ces milieux forestiers sont particulièrement représentés en Livradois-Forez où les sapinières pures couvrent 53 000 ha et les hêtraies sapinières et hêtraies plus de 10 000 ha. Avec sur son territoire entre 25 et 30 % des sapinières du Massif central, le Parc a une responsabilité particulière pour la conservation de ces peuplements et milieux. Par ailleurs, un lien est pressenti entre ces forêts anciennes et les petites chouettes de montagne que sont la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe ; le Livradois-Forez est un territoire de prédilection pour ces espèces, ce qui donne au Parc une forte responsabilité pour leur protection. Le projet qu'il porte a pour but de favoriser le maintien de boisements anciens à haute valeur écologique. Cela passe, dans un premier temps, par l'amélioration des connaissances sur les peuplements forestiers anciens et sur



Projet de panneau à poser au Rocher de la Volpie, commune de Job, afin de maintenir la tranquillité du site et de la période de reproduction du Faucon pèlerin.

les petites chouettes de montagne. Dans un second temps, ces données alimenteront les outils de sensibilisation des acteurs de la filière forestière.

- Le Parc et son réseau d'observateurs ont cumulé plus de 900 données d'écoute, d'observation ou de suivi en nidification de la Chouette de Tengmalm qui est présente dans plus de 55 communes du Livradois-Forez. La Chevêchette d'Europe (plus de 200 données) a été repérée dans 25 communes. Les recherches menées aux automnes 2014, 2015, 2016 et hivers 2015, 2016 et 2017 confirment la présence de noyaux de population de ces deux espèces dans le Livradois, le Forez et les Bois noirs.

(1) Ligue de Protection des oiseaux
 (2) Inter-parcs Massif central
 (3) Centre national de la propriété forestière
 (4) Office national des forêts

- Afin d'améliorer les connaissances sur les peuplements forestiers d'altitude et plus particulièrement sur les sapinières, le Parc a engagé un partenariat avec l'ONF et le CNPF. En 2017, ils ont défini ensemble un plan d'échantillonnage de relevés forestiers, élaboré un protocole de réalisation de ceux-ci et rédigé une fiche-type pour les consigner. 140 relevés ont été réalisés dont l'analyse statistique permettra d'identifier et de hiérarchiser les caractéristiques forestières favorables à la présence des petites chouettes de montagne.
- Le site internet du Parc présente ce projet et donne accès à deux reportages vidéo réalisés avec Web TV Livradois-Forez : l'un présente les inventaires de petites chouettes et le second les relevés forestiers.
- Une notice de présentation du travail de cartographie des forêts présumées anciennes du Livradois-Forez enrichit la base de données du projet de l'IPAMAC intitulé « *Mutualisation de la cartographie des forêts anciennes sur les Parcs naturels du Massif central, une étape indispensable à leur préservation* ».

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Espèces animales protégées

Dans le Plan biodiversité adopté en 2012, le Parc a dressé la liste des espèces prioritaires dans le Livradois-Forez et proposé des plans de gestion ou de conservation pour les espèces ou groupes d'espèces les plus rares et les plus vulnérables. Dans le cadre de dispositifs nationaux et régionaux, il convient également d'anticiper l'arrivée de nouvelles espèces protégées ou invasives à propos desquelles une information et un accompagnement des acteurs locaux sont nécessaires.

Le Sonneur à ventre jaune

À la suite de l'étude menée en 2014 et 2015 pour mieux connaître la répartition du Sonneur à ventre jaune dans le Livradois-Forez, le Parc a décidé de poursuivre ces suivis pendant deux années et de mener des actions pour la préservation des principaux noyaux de population dans leurs sites d'hivernage et leurs zones de reproduction. Il a notamment prévu de sensibiliser les habitants des territoires concernés ; d'informer les communes et les propriétaires privés sur les actions à prévoir et de les accompagner pour mener celles-ci ; de réaliser des aménagements spécifiques. Ce projet, qui est inclus dans le Plan régional d'actions Auvergne en faveur du Sonneur à ventre jaune - déclinaison du Plan national -, a débuté en 2017. Il concerne deux secteurs du Puy-de-Dôme qui abritent des noyaux majeurs : Vollore-Ville/Courpière/Escoutoux et Glaine-Montaigut/Bongheat/Égliseneuve-près-Billom/Neuville (site Natura 2000). Sont également pris en compte quatre sites jugés importants, toujours dans le Puy-de-Dôme : Paslières/Dorat/Noalhat, Augerolles, Manglieu et Sallèdes/Pignols/Vic-le-Comte (Espace naturel sensible de la Comté).

Chouette chevêche

- À propos de la Chouette chevêche, la communauté scientifique parle d'une « espèce parapluie ». Ce qui signifie que son habitat doit être sauvegardé pour que soient conservées d'autres espèces parmi lesquelles certaines sont rares et menacées. Ce petit rapace nocturne est donc le témoin de la bonne qualité des écosystèmes d'un territoire et constitue un patrimoine naturel d'intérêt national. Le Livradois-Forez abrite une importante population de chouettes chevêches. Le Bas-Livradois lui est particulièrement propice : son climat est tempéré et il est constitué d'une mosaïque de prairies naturelles, de noyers, d'arbres fruitiers divers qui sont riches en insectes dont se nourrit la Chouette chevêche et il recèle de nombreuses maisons traditionnelles qui sont des gîtes potentiels.
- En 2015, le Parc a établi un plan d'actions de trois ans pour maintenir la population de chouette chevêche et favoriser son développement dans un secteur d'environ 6 000 ha réparti entre 6 communes du Puy-de-Dôme : Reignat, Glaine-Montaigut, Bort-l'Étang, Neuville, Bongheat et Mauzun. La pose de nichoirs pour pallier le manque de cavités de



Verger de Tours-sur-Meymont milieu propice à la chouette chevêche
© Jean-Pierre FOURNIOUX

reproduction est une action déterminante de ce plan. En 2017, la LPO et le Parc ont suivi les 20 nichoirs et bagué 4 jeunes chevêches lâchées après un séjour dans le centre de soins de la LPO (ce qui porte à 16 le nombre de jeunes oiseaux lâchés en 3 ans). Ils ont mené des actions de communication auprès des habitants et organisé l'intervention d'un animateur de la LPO dans deux classes de Bongheat (46 élèves) et, toujours à Bongheat, une conférence grand public suivie d'une sortie nocturne (20 participants).

- Aux niveaux national et européen, la population de chouettes chevêches est en régression forte. Elle a disparu de certaines régions. Sous l'égide du ministère de l'Environnement, l'observatoire national inter-Parcs (qui regroupe 10 parcs naturels dont celui du Livradois-Forez) pilote un programme de recherche sur les causes de cette disparition et les actions à mettre en œuvre pour le maintien de cette espèce. Dans ce cadre, des suivis sont effectués tous les 4 ans. Un inventaire des mâles chanteurs était prévu en 2017 dans le Livradois-Forez afin d'évaluer les effectifs et ainsi de mesurer l'impact de la pose de nichoirs en 2015 et 2016. Faute de financement, il a été repoussé à 2018.

La Pie-grièche grise

- La Pie-grièche grise est l'un des passereaux les plus menacés en France. Son déclin est dû à la destruction de son habitat, notamment en raison de l'évolution des pratiques agricoles. Avec sur son territoire environ 70% de la population de l'Hexagone, l'Auvergne a une grande responsabilité pour la préservation de cette espèce protégée. La plaine d'Ambert, qui accueille une vingtaine de couples, constitue une zone à fort enjeu.

- La cartographie au 1 / 5 000ème de l'occupation du sol et des éléments structurant le paysage de ce territoire est en cours de réalisation : 30 cartes sur 44 ont été dessinées.
- En 2017, le Parc a poursuivi l'inventaire lancé en 2013 et les suivis de la reproduction de 12 couples nicheurs. Des actions d'information et de sensibilisation des habitants, notamment des agriculteurs, ont été menées : édition d'un flyer et organisation d'une conférence qui a réuni 30 personnes.
- Afin d'anticiper le renouvellement des arbres du bocage qui dépérissent, le Parc a créé une pépinière de peupliers. Ceux-ci seront remis aux agriculteurs d'ici 3 à 4 ans.

L'Azuré des mouillères

Les investigations menées dans le Livradois-Forez entre 2014 et 2016 ont permis de repérer la présence d'œufs d'Azuré des mouillères (papillon) dans 9 sites. Trois d'entre eux - La Garde (commune de Condat-lès-Montboisier, Puy-de-Dôme), Baffour (commune de La Chaise-Dieu, Haute-Loire) et Bréchnignac (commune de Monlet, Haute-Loire) - sont considérés comme majeurs au niveau régional et même au niveau national pour Bréchnignac. Leur maintien en bon état est une priorité pour le Parc qui a élaboré un plan de conservation qui s'inscrit dans le plan régional en faveur des Azurés. Le rapport remis en 2017 par un expert naturaliste propose des actions de suivi, sur ces trois sites, de cette espèce et de sa plante hôte, la Gentiane pneumonanthe. Des mesures de conservation sont également préconisées, principalement pour le site de La Garde. Il s'agit, dans un premier temps, de freiner l'évolution de la végétation et de recréer des micro-zones de sol nu sur ce site.



Prairie dans la Plaine d'Ambert, milieu favorable à la Pie-grièche grise © Clémentine LHUILLIER



Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

Site Natura 2000 des Monts du Forez

- 2017 était la deuxième et dernière année de mise en œuvre du PAEC⁽¹⁾ « Hautes-Chaumes du Forez » élaboré par le Parc pour répondre aux enjeux agricoles de ce site. Une trentaine d'exploitants, soit la quasi-totalité des utilisateurs des Hautes-Chaumes, est engagée dans les MAEC⁽²⁾ prévues par ce programme pour près de 2 500 ha.



- Le Parc a poursuivi l'élaboration du cahier des charges du projet de contrat Natura 2000 pour la restauration du fonctionnement hydrique de la tourbière de la Tuile. Située à la pointe sud-ouest des Hautes-Chaumes, au-dessus du barrage des Pradeaux (commune de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme), cette tourbière est âgée d'environ 11 000 ans. Son propriétaire a réaffirmé son intérêt pour ce contrat qui prévoit des travaux complexes.
- En 2017, 4 éleveurs bovins se sont engagés dans une MAEC « reconquête de landes enfrichées » pour les parcelles sectionales situées autour de la tourbière de Baracuchet (commune de Saint-Anthème) qui abrite un important site de ponte de Damier de la Succise, papillon d'intérêt communautaire : en 2016, la SHNAO⁽⁴⁾ a comptabilisé 58 nids rassemblant 4 500 chenilles. Cette population est grandement fragilisée car 62 % de ces nids sont concentrés sur seulement 230 m². Une dégradation importante du site de ponte ayant été constatée à l'automne 2017, le Parc a lancé une concertation avec les agriculteurs et la commune pour mettre en place une gestion adaptée.
- Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a signé une nouvelle charte Natura 2000 pour les 100 ha dont il est propriétaire au sein de l'ENS⁽⁶⁾ de la Vallée du Fossat (commune de Job, Puy-de-Dôme).
- À leur demande, le Parc accompagne les services de la DDT⁽³⁾ du Puy-de-Dôme pour la révision de l'APPB⁽⁵⁾ « Tourbières de Pillières, Pater et Puy-Gros » sur les communes du Bru-



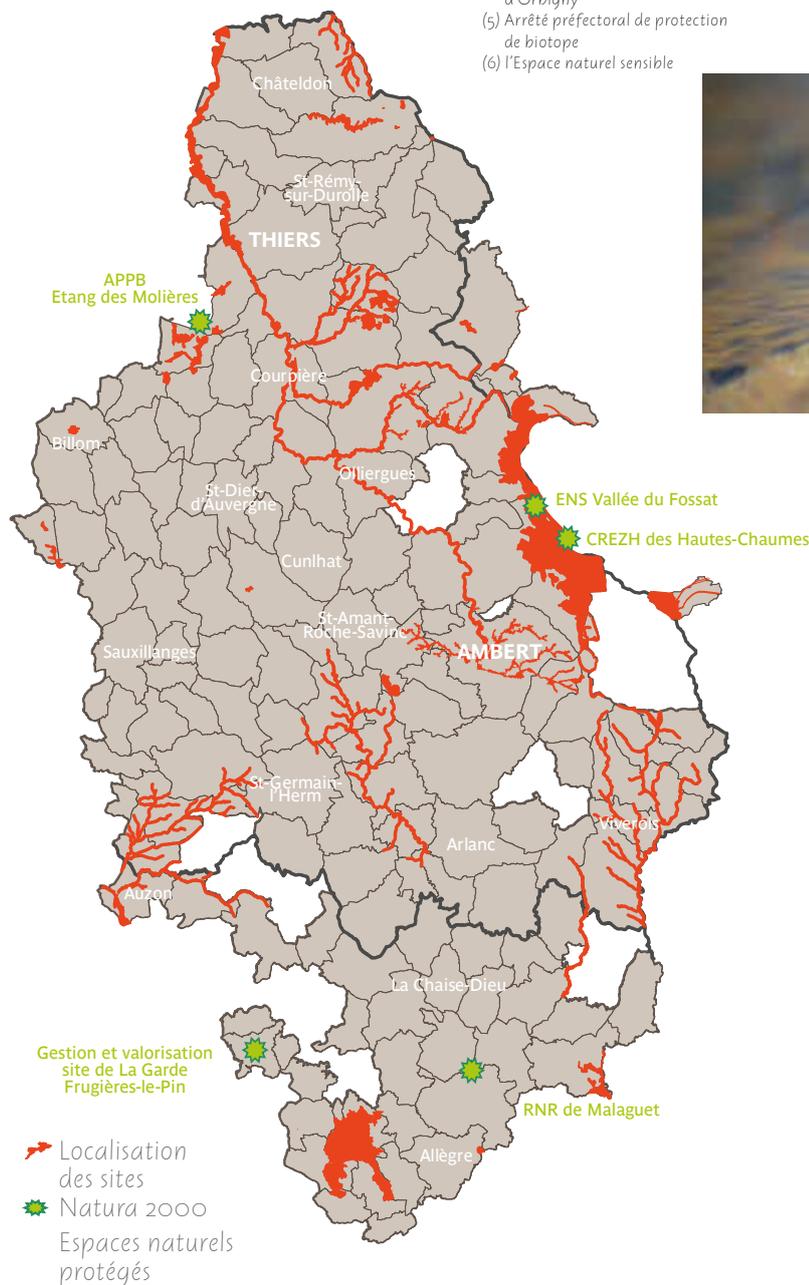
Parnassie des marais ©Emilie ARDOUIN

geron et de Saint-Pierre-la-Bourlhonne (63). Les parcs de pâturage et les points d'abreuvement des cheptels devront être adaptés pour être en cohérence avec les MAEC engagées. Le Parc contribue à la concertation nécessaire pour faciliter l'acceptation de cette révision par les propriétaires, agriculteurs et élus locaux.

- Parmi les projets sur lesquels le Parc a été consulté figurent la restauration de deux jasseries (commune de Valcivières, Puy-de-Dôme), les travaux de captage et de détournement d'une source de tourbière située dans le périmètre de l'APPB « Tourbières de Pillières, Pater et Puy-Gros » et de nombreuses manifestations sportives d'activités de pleine nature.



- (1) Programme agro-environnemental et climatique
- (2) Mesures agro-environnementales et climatiques
- (3) Direction départementale des territoires
- (4) Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny
- (5) Arrêté préfectoral de protection de biotope
- (6) l'Espace naturel sensible



Autres sites Natura 2000

Plaine des Varennes



Dune continentale ©Emilie ARDOUIN



Sonneur à ventre jaune ©Julien LEJEUNE

- 2017 était la deuxième et dernière année de mise en œuvre du PAEC « Plaine des Varennes » élaboré par le Parc en 2015. Celui-ci répond, entre autres, aux enjeux agricoles de ce site Natura 2000, à savoir le maintien des milieux ouverts par un élevage extensif, des fauches et la préservation des éléments bocagers (haies, alignements d'arbres, bosquets...) et des zones humides. Après une première campagne de contractualisation en 2016, le Parc a poursuivi la mise en œuvre de ce PAEC : présentation et promotion des MAEC auprès des agriculteurs ; accompagnement de ceux qui souhaitent contractualiser (réalisation des diagnostics et plans de gestion préalables à la contractualisation).
- Avec le CBNMC, le Parc a organisé, à l'intention des agriculteurs, une demi-journée de reconnaissance des plantes indicatrices de la qualité agronomique des prairies.
- Afin de mieux connaître la perception qu'ont les agriculteurs du dispositif Natura 2000 et de l'outil MAEC et de recueillir leurs propositions d'amélioration, le Parc a mené des enquêtes individuelles auprès d'un échantillon de 9 exploitants dont 6 sont engagés en MAEC. Il en ressort une connaissance globalement bonne de Natura 2000 et une acceptation du dispositif. L'aspect financier est la principale raison de l'engagement des agriculteurs sous contrat MAEC. Le respect de l'environnement est aussi une priorité. Les contraintes du cahier des charges des mesures linéaires ou une surface insuffisante sont les raisons invoquées par les 3 exploitants non engagés en MAEC. Parmi les propositions des agriculteurs interrogés figurent l'adaptation du cahier des charges, la mise en place de mesures « entretien des mares » et « limitation de fertilisation », une meilleure concertation, y compris en amont de la contractualisation, et un meilleur suivi des exploitants engagés.
- À la demande d'élus et d'acteurs locaux, le Parc s'est saisi, en 2014, du sujet d'un plan d'épandage de boues provenant d'une station d'épuration de Clermont Métropole. En 2017, il a transmis à la DDT du Puy-de-Dôme une cartographie des parcelles sur lesquelles les enjeux sont les plus forts et a procédé à des vérifications sur le terrain. Le comité de pilotage du site Natura 2000 a voté une motion demandant que ce territoire soit exclu de ce plan d'épandage.
- Les 26 ha des dunes continentales des Girauds-Faures (commune d'Orléat, Puy-de-Dôme) constituent un secteur exceptionnel, l'un des plus sensibles et des plus fragiles de ce site Natura 2000. Seule la maîtrise foncière par une collectivité locale pourrait garantir sa conservation sur le long terme. La création d'un ENS d'initiative locale permettrait à la Commune ou à la Communauté de communes Entre Dore et Allier d'exercer un droit de préemption sur les parcelles voisines des 5,5 ha qui appartiennent à la commune. En outre, ce classement rendrait possible la création de sentiers de découverte pour une ouverture de ce site au public. Le Parc apporte son appui à la Commune et à la Communauté de communes sur ce dossier auprès du Conseil départemental.
- Pour la troisième année consécutive, un chantier bénévole d'arrachage de genêts a permis le maintien de l'état des dunes continentales des Girauds-Faures. Le Parc, qui recherche une solution plus durable d'entretien par pâturage, a pris contact avec des éleveurs d'ovins et de caprins. Ceux-ci ne sont pas intéressés en raison de la faiblesse de la ressource alimentaire disponible due à la pauvreté du sol et de l'isolement de ces parcelles. L'acquisition d'animaux par la commune ou la Communauté de communes semblerait plus adaptée.
- 51 individus de Sonneur à ventre jaune (15 mâles, 28 femelles et 8 subadultes) ont été recensés sur le site des étangs de la Molière à l'occasion du suivi annuel des amphibiens d'intérêt communautaire. Ce qui permet d'estimer la population à environ 80 individus, contre une centaine en 2016. Pour l'instant, cette régression n'est pas alarmante. D'autant que de nombreuses preuves de reproduction attestent d'une dynamique de l'espèce. 11 individus de Triton crêté (6 mâles et 5 femelles) ont été trouvés. Une seule mare, particulièrement favorable, en abritait 7. Deux nouvelles mares ont été colonisées et une preuve de reproduction a été découverte dans l'une d'elles. Quatre autres espèces d'amphibiens ont été inventoriées : Triton alpestre, Triton palmé, Grenouille verte et Grenouille agile. La Salamandre tachetée, observée en 2016, n'a pas été trouvée en 2017. La SHNAO a transmis au Parc plusieurs préconisations pour favoriser le maintien voire le développement de ces populations d'amphibiens.
- Le Parc a entamé une réflexion sur le toilettage et l'extension du périmètre de l'APPB qui protège le site des étangs de la Molière

(1) Conservatoire d'espaces naturels

qui abrite la plus importante population de Sonneur à ventre jaune du Puy-de-Dôme et sans doute l'une des plus conséquentes d'Auvergne. Plusieurs raisons justifient cette réflexion : évolution des usages sur ce site, nécessité de respecter la méthodologie nationale de suivi des populations de Sonneur à ventre jaune, découverte dans le secteur du Bois de la Mûre (site voisin des étangs de la Molière) d'importants effectifs de Sonneur à ventre jaune.

- En 2012, le suivi des habitats naturels mené par le CBNMC avait conclu à la nécessité d'empêcher la disparition de gazons amphibies à Pilulaire à globules (habitat d'intérêt communautaire) dans le secteur de l'étang de Lance (commune de Bort-l'Étang, Puy-de-Dôme). En 2017, la parcelle concernée a été remise en pâture et engagée en MAEC « Gestion des prairies humides avec absence de fertilisation ». Le plan de gestion défini par le Parc avec l'exploitant et la SHNAO prévoit notamment un pâturage bovin extensif, le décapage de la roselière pour favoriser la réapparition des gazons à Pilulaire dont les graines sont certainement en nombre suffisant dans le sol, le broyage des ligneux tout en préservant une zone refuge pour le Cuivré des marais, papillon d'intérêt communautaire.
- Le suivi des lépidoptères d'intérêt communautaire a été renouvelé en 2017 sur l'ensemble du site. La situation du Damier de la Succise est globalement stable depuis 2001 mais elle reste très fragile. En effet, la population recensée en 2010 sur le site de Peschadoires (Puy-de-Dôme) ayant disparu en 2017, ce papillon n'est plus présent que sur trois stations (Bort-l'Étang, Orléat et Peschadoires, Puy-de-Dôme) dont la pérennité est menacée par l'évolution naturelle de la végétation ou par une gestion inadéquate. L'enjeu du maintien de cette espèce de papillon passe obligatoirement et prioritairement par la mise en place de mesures de gestion de ces stations. Le Cuivré des marais n'a pas été trouvé en 2017. Depuis 20 ans, sa régression a été progressive : le nombre de sites repérés est passé de 6 en 1996-97 à 2 en 2001, 1 en 2010 et 0 en 2017. Même si le caractère vagabond et pionnier de ce papillon rend sa recherche et l'interprétation des résultats difficiles, cette baisse marquée montre certainement que le nombre de micro-habitats favorables diminue.
- Le Parc a édité Les Trois Larves, conte écrit par les élèves de CE1 de l'école de Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme) dans le cadre du projet pédagogique de sensibilisation à l'intérêt du bocage (année scolaire 2015-2016). Ce conte a été diffusé et a fait l'objet d'une lecture publique lors de l'inauguration du sentier pédagogique de l'étang de la Cartade (Glaine-Montaigut). Le poster conçu par les

collégiens de Lezoux (Puy-de-Dôme) a également été imprimé et diffusé par le Parc. Il a été présenté à l'occasion d'une conférence sur les coléoptères saproxyliques organisée à Lezoux. L'école de Neuville (Puy-de-Dôme) a repris ce projet pédagogique pour l'année scolaire 2017-2018, en partenariat avec une photographe professionnelle.

Puys de Pileyre et Turluron

- Un cinquième contrat Natura 2000 a été signé pour la restauration et l'entretien des pelouses à orchidées du puy de Pileyre. Il concerne une parcelle de 2,39 ha qui appartient à la commune de Chauriat (Puy-de-Dôme) et est pâturée par des ânes. Ce pâturage étant trop extensif pour permettre à lui seul le maintien de la pelouse à orchidées dans un bon état de conservation, des opérations annuelles de débroussaillage sont prévues pour la période 2018 à 2022.
- Le Parc a contribué à l'élaboration du cahier des charges du nouveau plan de gestion de l'ENS des puys de Pileyre et Mur. Il a notamment insisté sur l'intérêt de maintenir le puy de Pileyre dans ce périmètre et d'étudier la possibilité d'y intégrer le puy du Gros Turluron.
- Les données cartographiques relatives aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ont été transmises au bureau d'études chargé de l'élaboration du PLUi⁽ⁱ⁾ de Billom Communauté.
- Ayant pris en charge l'animation du nouveau site Natura 2000 « Rivières à Moules perlières du bassin de l'Ance et de l'Arzon » (voir ci-dessous), le Parc ne peut pas poursuivre celle du site des puys de Pileyre et Turluron. Fin 2017, se sont donc achevées 16 années de pilotage et de mise en œuvre par le Parc du document d'objectifs de ce site. Il s'est attaché à trouver une solution pour le portage de ce site Natura 2000 à partir de 2018.

Complexe minier de la vallée de la Senouire

- Dans le cadre du PAEC Haut-Allier dans le périmètre duquel est intégré ce site Natura 2000, trois exploitants se sont engagés en MAEC.
- Le suivi annuel des colonies de reproduction de Petit rhinolophe (chauve-souris) effectué dans les bâtiments observés depuis 2011 ou 2012 et dans des gîtes situés hors du périmètre du site Natura 2000 a permis de repérer 50 individus (31 femelles et 19 jeunes). La faiblesse des effectifs constatée en 2014 et 2016 peut donc être considérée comme due à des printemps très pluvieux. L'aménagement du clocher de Sainte-Marguerite (Haute-Loire) et de combles à Chassagnes (Haute-Loire) a permis un retour progressif de la colonie de Petit rhinolophe. Un seul individu d'une autre espèce, la Barbastelle d'Europe,



Damier de la Succise
©Emilie ARDOUIN



Les Turlurons
©CEN Auvergne

(i) Plan local d'urbanisme intercommunal



a été recensé à La Chaud (commune de Chas-sagnes, Haute-Loire).

- En concertation avec le Parc, les organisateurs de trois manifestations sportives avec véhicules à moteur ont adapté certains tracés pour respecter ce site et aménagé les traversées de cours d'eau.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virenes

- Suite aux échanges entre la commune du Monestier (Puy-de-Dôme), sur le territoire de laquelle est située cette tourbière, et l'ONF, le Comité de pilotage de ce site Natura 2000 a décidé d'étudier la possibilité de mettre en place un contrat Natura 2000 forestier pour la forêt sectionale de Virenes. Ceci afin de favoriser le maintien d'arbres et d'îlots de sénescence.
- Comme en 2016, aucun des exploitants informés de la mise en place d'un PAEC et du contenu des MAEC n'a souhaité s'engager.
- Après un diagnostic en 2009 et un suivi en 2012, l'évolution des habitats naturels de ce site Natura 2000 a été suivie en 2017. Les résultats seront rendus en 2018.
- Une vingtaine d'élèves de la classe de terminale de la section Gestion des milieux naturels et de la faune du Lycée forestier de Noirétable (Loire) a visité la tourbière de Virenes. Ce qui leur a permis de découvrir ce site et ses enjeux, ses origines, son rôle fonctionnel, les différentes espèces végétales et animales qui y vivent mais aussi le dispositif Natura 2000. Ils ont également appris in situ que la non-intervention est un mode de gestion.

Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Les exploitants agricoles de ce site Natura 2000, qui est inclus dans le périmètre du PAEC « Dore et affluents », ont été informés de la mise en place de celui-ci et du contenu des MAEC proposées. Mais, en 2017 comme en 2016, aucun n'a souhaité s'engager. La faible surface agricole de ce site (47ha) peut expliquer ce manque d'intérêt.
- Le Parc réalise une veille pour prévenir d'éventuels dérangements et dégradations de sites et cavités fréquentés par les chauves-souris. Les informations sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire et les précautions à prendre pour les préserver ont été communiquées aux porteurs de projets notamment pour la construction d'un garage (Aubusson d'Auvergne, Puy-de-Dôme) ; le renouvellement d'autorisation pour le plan d'eau d'Aubusson d'Auvergne comprenant l'aménagement du déversoir du barrage et de la passe à poissons et la création d'une micro-centrale hydroélectrique ; la fermeture de certains accès dans une maison (hameau de Ranvier, à Auzelles) qui abrite une colonie de reproduction de Petit rhinolophe.

- Plusieurs galeries et bâtiments de ce site et de secteurs proches ont été prospectés dans le cadre du suivi hivernal des populations de chiroptères. La cavité minière de la Pause, où hiberne une population de Petit rhinolophe et qui occupe la troisième place dans le classement des sites auvergnats, abrite 39 chauves-souris de 5 espèces différentes : 33 Petits rhinolophes, 1 Murin de Daubenton, 1 Murin de Natterer, 2 Oreillard sp et 2 Grands rhinolophes (espèce particulièrement rare dans ce secteur). La cavité minière d'Auzelles (Puy-de-Dôme) et les sites avoisinants n'étant pas des gîtes d'hibernation, les effectifs y étaient faibles mais relativement stables. Le suivi estival a permis de recenser 43 individus dans chacun des deux gîtes de reproduction de Petit rhinolophe découverts en 2015 à Augerolles et à Olmet (Puy-de-Dôme), situés à environ 5 km de la Cavité minière de la Pause. Le gîte de reproduction du hameau de Ranvier, commune d'Auzelles, n'a pu être prospecté.

- Le Parc a lancé un projet pédagogique ayant pour thème les chauves-souris à l'intention des écoles primaires du site Natura 2000 : au cours de l'année scolaire 2017/2018, l'association Chauve-souris Auvergne aura réalisé 12 animations dans 3 classes.

Dore et affluents

- Le Parc a organisé, à l'intention des agriculteurs, trois réunions d'information sur les PAEC « Dore et affluents » et « Plaine des Varennes-Dore Aval » dans le périmètre desquels ce site Natura 2000 est inclus. Il a rencontré 23 exploitants agricoles, réalisé 17 diagnostics et finalisé 7 dossiers MAEC. Ainsi, 27,9 ha exploités par 5 agriculteurs sont engagés dans des mesures de maintien de la richesse floristique ; 3 exploitants ont engagé 36,9 ha dans des mesures de gestion des prairies humides ; des mesures de gestion des haies concernent 451 mètres linéaires (3 exploitants) ; 6 exploitants ont engagé 2 791 mètres linéaires dans des mesures de gestion des ripisylves.
- Afin d'accompagner la mise en œuvre de MAEC, des journées d'échanges techniques ont été organisées à l'intention des agriculteurs. Les deux thèmes abordés étaient la reconnaissance des plantes indicatrices pour la mesure du maintien de la richesse floristique des prairies naturelles et les MAEC à plan de gestion (prairies humides et ripisylves).
- Deux dossiers de chartes Natura 2000 concernant plusieurs parcelles agricoles des communes d'Augerolles et Vollore-Montagne (Puy-de-Dôme) sont en préparation. Tout comme un contrat pour l'aménagement d'un système de franchissement du ruisseau des Pâles.

(1) Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

(2) Office national de l'eau et des milieux aquatiques

(3) Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

(4) Conservatoire national botanique du Massif central

(5) Agence régionale de santé

- Une réflexion a été entamée avec une association d'insertion pour l'organisation d'un chantier d'élimination d'espèces exotiques envahissantes le long de la Dore.
- Dans le cadre de sa mission d'évaluation d'incidences, le Parc a suivi 17 projets lancés dans le périmètre de ce site Natura 2000. Parmi lesquels l'aménagement du Moulin de Nouarant (Ambert, Puy-de-Dôme) et de ses abords et le busage temporaire du ruisseau de Valleyre pour cette réalisation ; des travaux en lit mineur sur la Faye pour l'aménagement de radiers de trois ponts (La Chambonie, Loire) ; l'effacement du seuil de prise d'eau de l'étang du Chambon (Courpière, Puy-de-Dôme) ; la finale du Championnat de France d'enduro moto (Ambert) ; la réglementation des boisements de deux communes de la Loire (La Chambonie et La Chamba) ; trois projets d'enfouissement de lignes électriques sur le territoire des communes de Sauviat, Grandrif et Olliergues (Puy-de-Dôme). Des informations sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire et sur les précautions nécessaires à leur préservation ont été communiquées aux porteurs de projets.
- Le suivi des populations d'Écrevisse à pattes blanches réalisé par le Parc et la Fédération du Puy-de-Dôme pour la pêche et la protection des milieux aquatiques a révélé que les densités de populations semblent diminuer dans deux affluents de la Dore, où l'espèce avait été repérée en 2010, où les noyaux se concentrent dans les parties amont qui sont les plus préservées. En revanche, dans quatre affluents sur lesquels aucune donnée n'avait été recueillie, ont été découvertes deux nouvelles populations dont les densités sont intéressantes.
- À la demande du Parc, l'association Chauve-souris Auvergne a réalisé, en période estivale, un inventaire des chiroptères présents dans ce site Natura 2000. Les 31 points d'écoute répartis sur le territoire ont permis d'identifier 20 espèces. Ce qui en fait le site d'Auvergne qui accueille la population de chauve-souris la plus diversifiée. L'activité des chiroptères a été étudiée en rapport avec la qualité du milieu, notamment de la ripisylve. L'analyse de 140 ponts a révélé que 50 d'entre eux sont favorables à l'accueil de chauve-souris et que 11 sont occupés. C'est ainsi qu'a été découverte une colonie de Murin à oreilles échan-

crées (espèce d'intérêt communautaire). Ces données seront notamment utilisées pour donner un avis à propos de travaux réalisés sur ces ouvrages. Plusieurs galeries ont été prospectées à l'occasion du suivi hivernal des populations de chiroptères conduit par Chauve-Souris Auvergne. Le site de Petits Rhinolophes découvert en 2016 sur le territoire d'Olmet (Puy-de-Dôme) abritait 129 individus en 2017 (78 en 2016) : c'est la concentration la plus importante d'Auvergne de cette espèce prioritaire inscrite à l'annexe II de la Directive Faune/Flore/Habitats. Lors du suivi des 3 gîtes de parturition découverts à Augerolles (Puy-de-Dôme) et à Olmet, 86 individus (adultes et juvéniles confondus) ont été observés.

- La prospection d'espèces végétales envahissantes a révélé que l'Ambroisie est en pleine expansion sur le territoire des communes du site « Dore et affluents » dont les habitants et les élus ont été sensibilisés. Ces observations ont été transmises à la FREDON⁽¹⁾ Auvergne et au CBNMC via la plateforme « signalement Ambroisie ». Le Parc anime le réseau des référents communaux : réunions, contacts, échanges, formations.

Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Rivières à moules perlières du bassin de l'Ance du Nord et de l'Arzon » a été validé fin 2016 par le comité de pilotage. Le Parc Livradois-Forez avait été désigné structure porteuse en charge de la mise en œuvre du Document de ce site Natura 2000 à cette occasion. L'animation effective de ce site Natura 2000 a débuté à l'automne 2017 et une réunion du comité de pilotage a été organisée en novembre 2017.

Les priorités d'actions proposées par le Parc pour l'année 2018 ont été validées :

- Actions de communication et de sensibilisation ;
- Projets pédagogiques avec les scolaires ;
- Suivis – études : réalisation de la 1^{ère} phase d'un état des lieux des populations de Moule perlière sur le site Natura 2000 ;
- Porter à connaissance et assistance pour la réalisation d'évaluations d'incidence ; conseils pour la réalisation de projets sur le site ;
- Concertation avec les autres programmes et acteurs du territoire : suivi de la mise en œuvre du Contrat territorial de l'Ance du Nord.



Écrevisses à pattes blanches
©Emmanuelle FAURE



Écrevisses américaines
espèce envahissante
©Emmanuelle FAURE



Moule perlière
©Gilbert COCHET



(1) Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

Autres sites protégés

Les affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

- La serpentine, roche singulière qui abrite une flore extrêmement rare, est présente sur le territoire de la commune de Saint-Préjet-Armandon (Haute-Loire). Ce haut-lieu botanique est classé « site prioritaire » par le Schéma départemental des Espaces naturels sensibles. Toutefois, en raison de la déprise agricole, son évolution est défavorable. Depuis plusieurs années, le Parc recherche des solutions pour sa restauration. Ces efforts sont en passe d'aboutir : la remise en pâture des terrains à enjeu par un éleveur de brebis et de chèvres devrait débuter en 2018.
- Cet essai de gestion, les inventaires naturalistes et les chantiers d'entretien réalisés par le Parc depuis 2014 vont alimenter la rédaction d'un plan de gestion de ce site.
- Une plaquette d'information a été réalisée à l'intention des élus communaux et départementaux, des propriétaires concernés, des habitants de ce secteur et de RTE⁽¹⁾ qui est le principal usager du site en raison de la présence d'une ligne haute-tension.
- Le Parc et le CBNMC ont organisé pour le grand public une balade sur le thème « Géologie et fougères ». Le succès de celle-ci démontre que ce site, qui abrite pas moins de 16 variétés de fougères, recèle un fort potentiel pédagogique.



Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet

- Le premier plan de gestion à 5 ans de la RNR⁽²⁾ du lac de Malaguet (communes de Monlet, de Sembadel et de Félines, Haute-Loire), qui a été élaboré par le Parc, a été validé par le Comité consultatif de gestion (instance de gouvernance de la RNR) et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.
- Un pont et une passerelle ont été construits au-dessus de la rivière Borne pour permettre la création d'un sentier de découverte piétonnier de 3,5 km autour du lac (en accès libre). Cette réalisation a été précédée d'un important travail de concertation pour que les 15 propriétaires privés accordent une autorisation de passage.

Autres sites

- Plusieurs suivis scientifiques de groupes d'espèces à enjeux forts (papillons et micromammifères) ont été effectués dans l'ENS de la vallée du Fossat (commune de Job, Puy-de-Dôme). Le Parc a en outre rencontré des propriétaires, réalisé le suivi de la gestion pastorale, élaboré un outil pédagogique pour les scolaires, poursuivi la préparation de la restauration de plantations d'épicéa et organisé des animations pour le grand public.
- En lien étroit avec la commune de Frugières-le-Pin (Haute-Loire), le Parc a assuré le suivi de la gestion pastorale du terrain communal de la Garde. Il a organisé une balade pour le grand public.

(1) Réseau de Transport d'Électricité
(2) Réserve naturelle régionale



Lac de Malaguet
©Julien LEJEUNE

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Accompagnement et avis

- A la demande des préfets du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, le Parc a étudié 10 parcours de manifestations motorisées en milieu naturel, rendu 8 avis et réalisé un constat d'après course (Finale du Championnat d'enduro à Ambert) ; il a étudié 20 parcours de manifestations de pleine nature non motorisées et rendu 19 d'avis.
- 19 manifestations non motorisées ont été dotées par le Parc en bombes de craie biodégradable, gobelets réutilisables et outils de connaissance du territoire.

Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

Les Ateliers du paysage

- Les Ateliers du paysage organisés par le Parc permettent aux communes de mobiliser les habitants et les usagers pour la conception et la réalisation d'un projet d'aménagement d'un espace public ou d'un site paysager. Ces ateliers participatifs jouent un rôle dans la sensibilisation à la culture paysagère des habitants qui apprennent à repérer les éléments du patrimoine local.
 - Le projet engagé à Montmorin (Puy-de-Dôme) en 2016 s'est terminé en 2017. Le collectif d'architectes chargé de concevoir l'aménagement du site qui regroupe les principaux équipements municipaux (mairie, école, salle des fêtes...) et un espace public a organisé des ateliers au cours desquels les habitants ont été invités à imaginer ce projet. Une guinguette, premier nouvel équipement de ce site, a été construite au cours d'une semaine de chantier participatif.
 - La commune d'Auzon (Haute-Loire) a engagé une démarche d'Atelier du paysage en 2015 pour la remise en valeur du chemin de ronde historique du bourg. Après la plantation d'un verger conservatoire en 2016, un chantier participatif de restauration de terrasses a été organisé en 2017 : durant 4 jours, 25 participants par jour ont été sensibilisés aux techniques de la construction en pierre sèche et ont restauré plus de 70 mètres linéaires de murs. Cette initiative a considérablement modifié l'image de ce site.
- Deux Ateliers du paysage, qui seront organisés en 2018, ont été préparés en 2017. À Frugières-le-Pin (Haute-Loire), dans la continuité de la plantation d'un verger patrimonial réalisée en 2017, un espace public partagé permettant de recréer du lien social sera aménagé au Clos, site stratégique du centre-bourg. À Saint-Jean-Saint-Gervais (Puy-de-Dôme), les murs de soutènement de terrasses en pierre sèche situés au pied de l'église et de l'ancien presbytère seront restaurés au cours d'un chantier participatif de trois jours.

Plan paysage pour la RD 906

L'élaboration du plan d'actions pour les paysages de la RD 906 (vallée de la Dore) a été engagée en 2017 avec le bureau d'études recruté par le Parc en 2016. Après la mise à jour du diagnostic, 4 ateliers thématiques (forêt et filière bois ; infrastructure routière ; patrimoine culturel et industriel ; eau et agriculture) ont été organisés afin de valider les enjeux paysagers identifiés et de formuler les objectifs de qualité paysagère (OQP) qui ont été cartographiés. Après un important travail de hiérarchisation de ces OQP, une réunion de synthèse (une vingtaine de participants) a permis de dessiner la trame d'un plan d'actions à mettre en œuvre pour atteindre les OQP à court, moyen et long termes. En fin d'année, ce plan a été affiné par le Parc et le bureau d'études.



Guinguette de Montmorin ©François PELLETIER

Chemin de ronde d'Auzon ©Samuel RIO-DERREY





AXE

2

Un territoire de ressources
au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

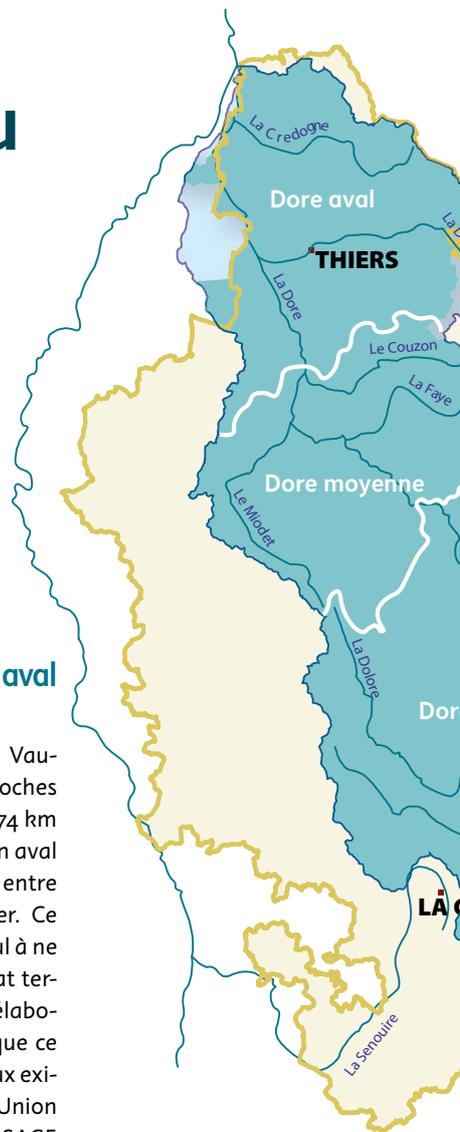
Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

La mise en œuvre du SAGE de la Dore

- Des dispositions de la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (2014) et de la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (2015) attribuent aux communes et à leurs groupements la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). En tant que structure porteuse du SAGE⁽¹⁾ de la Dore et en lien avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Parc a engagé, en 2017, une réflexion pour que l'exercice de cette compétence GEMAPI se fasse selon un schéma d'organisation cohérent et pertinent d'un point de vue hydrographique. En effet, le bassin versant de la Dore est réparti entre 9 EPCI dont deux - les communautés de communes Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne - regroupent près de 80% de sa surface.
- Une étude de caractérisation complémentaire des têtes de bassin versant de la Dore a été lancée en 2017, avec trois objectifs : réviser la notion de « têtes de bassin versant » définie par le SDAGE⁽²⁾ Loire-Bretagne en intégrant les caractéristiques de la Dore ; établir une typologie des têtes de bassin versant basée sur les habitats naturels et les caractéristiques hydromorphologiques ; adapter les modalités de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques aux caractéristiques spécifiques à ces espaces.
- Le Parc a produit un film, intitulé *Un SAGE, des Hommes, un Territoire* qui est la suite de celui réalisé en 2016, *Une histoire de SAGE*. Alors que le premier explique le SAGE Dore, le second présente les actions préconisées et conduites dans le cadre de contrats territoriaux portés par les collectivités. Ces films sont mis à la disposition des communes et des écoles du Livradois-Forez, et sont visibles sur le site internet du Parc.

Vers un contrat territorial Dore aval (557 km², 41 communes)

- Dore aval, Durolle, Credogne, Dorson, Vauziron, Lilion, Malgoutte, ruisseau des Roches et ruisseau de Cros et leurs affluents, 474 km de cours d'eau qui constituent la portion aval du bassin versant de la Dore, comprise entre Courpière et la confluence avec l'Allier. Ce sous-bassin versant de la Dore est le seul à ne pas être encore concerné par un contrat territorial. En 2015, le Parc a été chargé d'élaborer un tel contrat avec pour objectifs que ce sous-bassin atteigne le bon état des eaux exigé par la Directive cadre sur l'eau de l'Union Européenne et que les orientations du SAGE de la Dore y soient appliquées. Pour établir un programme d'actions adapté, il convient de disposer d'un diagnostic suffisamment précis. Pour cela, des études préalables ont été lancées en 2016 et se sont poursuivies en 2017. Afin de permettre l'atteinte et la préservation du bon état des cours d'eau, le programme d'actions proposé reposerait sur au moins 4 volets : reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés ; maintien ou amélioration de la qualité de l'eau ; gestion des déficits hydriques ; gouvernance. Un volet Inondation pourrait être ajouté.
- Les premiers résultats du diagnostic hydro-morphologique révèlent que près de 59% du linéaire des cours d'eau principaux expertisés sont dans un état dégradé. Les principales dégradations découlent de l'artificialisation des berges (enrochements, murs de bâtiments ou de soutènement des routes ou de voie ferrée) et de la présence de plusieurs biefs qui dérivent une partie du débit des cours d'eau. Dans d'autres secteurs la ripisylve est en mauvais état, les berges sont dégradées. Ailleurs, la continuité écologique est rompue ou la présence de plans d'eau dans le lit mineur perturbe le fonctionnement du milieu aquatique.



(1) Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

(2) Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Bassin versant de la Dore dans le périmètre du Parc



- Il ressort de l'étude de la gestion volumétrique collective sur la Dore aval que la ressource en eau des masses d'eau des sous-bassins de la Credogne, du Dorson et de la Durolle est relativement élevée mais très mal répartie dans le temps : forts contrastes entre les périodes de basses eaux et le régime moyen. Sur certaines parties des bassins versants étudiés, ont été relevés des impacts « forts à significatifs » des prélèvements d'eau potable pendant les périodes d'étiage. Ce qui peut justifier la mise en œuvre d'actions de gestion de la ressource en eau pour tenter d'améliorer l'état des milieux. Les usages agricoles et industriels de l'eau ne présentent des impacts potentiellement significatifs que très localement. Des objectifs peuvent être fixés pour améliorer le partage de la ressource entre le milieu naturel et les usagers. Le programme d'actions proposé se décline en 4 thèmes : améliorer la connaissance ; sécuriser les usages tout en respectant les milieux ; ne pas dégrader voire améliorer les débits d'étiage ; sensibiliser aux bonnes pratiques. Ces actions visent une meilleure gestion de la ressource en eau en période d'étiage afin d'anticiper les effets du réchauffement climatique, y compris pour les collectivités qui, jusqu'à présent, n'ont pas connu de déficit.
- Les phases 1 et 2 de l'étude de diagnostic agricole de la Dore aval réalisées en 2016 ont conclu que la pression agricole sur ce territoire est relativement faible. Ce diagnostic a toutefois mis en avant des pistes d'amélioration pour limiter les risques de pollutions diffuses et ponctuelles. Cette étude a contribué à l'élaboration et au dimensionnement des MAEC « Eau et zones humides » du PAEC « Plaine des Varennes - Dore aval » qui ont été ouvertes à la contractualisation jusqu'en mai 2017. La co-construction d'un programme d'actions intégrera les préconisations qui ressortent des diagnostics individuels d'exploitation et des plans de gestion de ces MAEC. Cette démarche a permis de mettre en place, dès la phase d'élaboration du contrat territorial, une concertation avec les exploitants agricoles. Ainsi, un atelier d'échanges avec un panel d'agriculteurs a été organisé fin 2017.
- Le CEN Auvergne a poursuivi l'étude de la faisabilité foncière et financière d'actions pilotes pour la restauration de la dynamique fluviale de la Dore aval. Cette étude s'est poursuivie pour 10 des 11 sites pré-identifiés au cours de la première phase : rédaction d'un argumentaire technique pour chacun d'eux et, pour quelques-uns, préconisations d'actions de restauration à mener. A partir de ces propositions, le comité de pilotage a retenu les actions et acquisitions foncières qui paraissent les plus pertinentes dans le cadre du futur contrat territorial. Il s'agira principalement d'accompagner le phénomène d'érosion en cours pour préserver la dynamique fluviale. Des actions de restauration active de celle-ci seraient possibles pour 4 sites. La suite de l'étude a consisté à aborder les aspects foncier (estimation de prix, contact de propriétaires) et technique (préconisation d'actions, formulation de l'argumentaire pour chaque site). Des acquisitions foncières dans le cadre du contrat territorial seraient nécessaires pour initier une démarche mais des études complémentaires sont indispensables avant de lancer des actions.
- Dans le cadre de la démarche entreprise par la DDT du Puy-de-Dôme auprès des propriétaires d'ouvrages réglementairement non conformes existant sur les cours d'eau classés en Liste 2, une journée d'information a été organisée. L'animateur du Parc a rappelé l'importance de restaurer la continuité écologique de la partie aval de la Dore : cette rivière étant historiquement classée « grands migrateurs », il convient de lever les verrous à la migration des poissons.
- Le Parc a été sollicité en amont de projets : mise en conformité du plan d'eau des Planchettes et réouverture de deux portions de cours d'eau busés par la commune de La Monnerie-le-Montel (Puy-de-Dôme) ; constat du mauvais état du pont sur le Dauge (commune de Celles-sur-Durolle, Puy-de-Dôme) ; mise en conformité de la station d'épuration des Martinets (commune de La Monnerie-le-Montel, Puy-de-Dôme) ; suppression d'un embâcle dans la Durolle à la demande de la Police de l'eau.



Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

Sylv'Acctes, projet sylvicole territorial

Fin 2017, le Parc a décidé de s'engager dans l'élaboration d'un projet sylvicole territorial afin de pouvoir, à terme, activer sur son territoire le dispositif Sylv'Acctes qui accorde aux propriétaires forestiers publics et privés des aides directes pour financer leurs travaux sylvicoles.



Sylvotrophée

Le Parc a préparé l'organisation de SylvoTrophée 2018 qui sera lancé au printemps 2018 par plusieurs parcs naturels du Massif central, sous la coordination de l'IPAMAC⁽¹⁾. Ce concours vise à mettre en avant des forêts dont la multifonctionnalité - production de bois de qualité, accueil du public, préservation de la biodiversité forestière - est exemplaire. En 2017, le Parc a constitué un jury de 7 experts (sylviculteurs, écologues et usagers) qui s'est réuni sur le terrain pour préciser les critères de notation du SylvoTrophée.

(1) InterParcs Massif Central ».

Franchissement d'un cours d'eau



Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Mode opératoire pour l'exploitation des bois

- Afin de faciliter le dialogue entre élus et professionnels de l'exploitation de la forêt à l'occasion de chantiers, notamment à propos de l'utilisation des voiries publiques, un mode opératoire a été mis en place en 2015 dans le cadre de la Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert, à l'issue d'un important travail de concertation. Le bilan annuel a permis de constater que des efforts de communication sont nécessaires pour mieux faire connaître la démarche.
- Une concertation menée en 2016 dans la partie altiligérienne du Livradois-Forez a débouché, en 2017, sur le lancement d'un mode opératoire qui concerne 47 communes. Un cycle de formation sur la gestion des voiries forestières a débuté sur ce secteur.
- Au total, 105 communes du Livradois-Forez sont concernées. Un réseau d'élus référents a été créé.
- Cette démarche s'exporte au-delà des frontières du Livradois-Forez : en 2017, 99 communes des Combrailles (Puy-de-Dôme) ont adopté un mode opératoire similaire ; l'Union régionale des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois Auvergne Rhône Alpes, partenaires de la démarche, en font la promotion dans d'autres massifs forestiers de la région.

Promotion des métiers de la forêt et de la filière bois

- Les métiers de la forêt et du bois sont peu connus et souffrent d'une mauvaise image. Afin de promouvoir les opportunités que représente cette filière en Livradois-Forez, territoire où la forêt et les entreprises du bois sont très présentes, le Parc a lancé un programme pour la promotion de ces métiers.



(1) Association interprofessionnelle qui regroupe les entreprises, les organisations professionnelles et les centres de formation

- L'ensemble des conseillers Pôle Emploi du secteur Thiers-Ambert a rencontré des représentants de l'association Auvergne Promobois et du Centre de ressources de la Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne qui les ont sensibilisés aux problèmes rencontrés par la filière bois locale : métiers en tension, difficultés de recrutement... Cette première action lancée par le Parc ouvre plusieurs perspectives pour la suite : rapprochement entre Pôle Emploi et Auvergne Promobois pour améliorer la diffusion des offres d'emplois, organisation par Pôle Emploi d'un événement dédié au bois...
- Au cours de l'année scolaire 2017-2018, se déroule une action de présentation des métiers de la forêt et du bois aux élèves de 3ème des collèges des communautés de communes du territoire. Au cours du dernier trimestre 2017, une animatrice du Centre de ressources de la Maison de la forêt et du bois d'Auvergne est intervenue dans 6 classes (117 élèves).

Sensibilisation à l'utilisation de bois local dans la construction

Le Parc, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, l'Union régionale des communes forestières et Auvergne Promobois ont organisé, à Sembadel (Haute-Loire), une journée de promotion de la construction en bois local. Une cinquantaine de personnes (majoritairement des élus) y a participé. Ils ont visité la scierie Filaire à Sembadel et un bâtiment construit en bois local à Craponnes-sur-Arzon (Haute-Loire).



Auberge de Médeyrolles

Coordination du réseau forêt-bois de l'Association des Parcs d'Auvergne Rhône-Alpes

Le Parc a participé à l'élaboration d'une note de positionnement de l'Association des parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes sur la forêt et la filière bois et a coordonné la contribution de ces parcs à l'élaboration du Programme régional de la forêt et du bois.

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Autonomie des exploitations et pratiques durables

Programmes agro-environnementaux (PAEC)

- En 2016 et 2017, le Parc a animé trois PAEC qui concernent des sites Natura 2000 et contrats territoriaux : le PAEC Hautes-Chaumes du Forez ; le PAEC Dore et affluents et Dore amont ; le PAEC Plaine des Varennes et Dore Aval. Sa mission consiste à informer les agriculteurs sur les MAEC et à préparer la signature de contrats. Ce qui passe notamment par la réalisation de diagnostics individuels d'exploitation.
- Sur les Hautes-Chaumes du Forez, la majorité des contrats a été souscrite en 2016, mais 4 ont été signés en 2017 pour développer le pastoralisme sur les sectionnaux de Baracuchet (commune de Saint-Anthème, Puy-de-Dôme). En outre, des plans de gestion pastoraux ont été finalisés.



Vache ferrandaise

- L'animation a été plus soutenue sur le site Natura 2000 Plaine des Varennes et sur le territoire du futur contrat territorial Dore aval : 32 agriculteurs ont contracté des MAEC, en majorité sur l'enjeu « eau ».
- Sur le territoire du site Natura 2000 Dore et affluents, de nouveaux contrats ont été souscrits et la majorité des plans de gestion et diagnostics a été réalisée ou révisée.

Sauvegarde de la race Ferrandaise

- En lien avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le Parc a contribué à l'élaboration d'un programme de développement de la race bovine Ferrandaise : notamment promotion de l'élevage en race pure, connaissance des élevages et des éleveurs, valorisation des produits.

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Favoriser les circuits courts

- Depuis septembre 2017, le chargé de mission Agriculture du Parc consacre 20 % de son temps de travail à l'abattoir d'Ambert qui est le seul abattoir municipal du Puy-de-Dôme et l'un des derniers à permettre l'abattage d'animaux accidentés. Au cours de l'année 2017, la commune, la société d'exploitation et le Parc ont élaboré le plan de financement des travaux de modernisation, choisi des entreprises et suivi ce chantier. La maquette du plan de maîtrise sanitaire et des modes opératoires normalisés a été rédigée.
- Pendant plus d'un an, le Parc a accompagné le projet de création d'un magasin de producteurs à Thiers. Celui-ci a ouvert en mai 2017, à l'enseigne Aux Champs. Il est géré par une SAS qui regroupe 11 producteurs associés. Les produits mis en dépôt par une vingtaine de producteurs non associés complètent la gamme proposée par les associés. En fin d'année, le chiffre d'affaires dépassait largement les prévisions. La création d'un emploi est envisagée.
- En raison de l'expérience qu'il a acquise en accompagnant la création de magasins de producteurs à Ambert puis Thiers, le Parc a été sollicité par un groupe d'agriculteurs qui portait un projet similaire à Besse (Puy-de-Dôme).
- Dans le cadre de ses actions pour la valorisation du réseau Saveurs du Livradois-Forez

regroupant une centaine de producteurs fermiers, artisans, entrepreneurs et commerçants qui privilégient la qualité et la proximité, le Parc a été partenaire officiel 2017 des Toques d'Auvergne, association de chefs cuisiniers.

- Le Parc accompagne les communautés de communes du Pays de Courpière, du Pays d'Olliergues et du Haut-Livradois (Puy-de-Dôme) qui, en 2015, ont été retenues dans le cadre de l'appel à projets régional « Territoires bio exemplaires », en tant que « Territoires bio à encourager ». Ce projet s'articule autour de trois axes interdépendants : augmenter la consommation de produits locaux bio, développer l'offre de produits locaux bio et maintenir les surfaces cultivées en agriculture biologique. Dans le cadre du premier axe, deux journées de formation ont été organisées en 2017 à la Maison du Parc : 9 cuisiniers d'écoles, d'EHPAD et d'un village vacances ont découvert les avantages environnementaux, humains et sanitaires d'une alimentation à base de produits bio. Ils ont également pu appréhender différentes manières d'intégrer ces produits dans leur cuisine. Ces journées étaient animées par Corabio (coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique) et Bio 63 (association départementale pour l'agriculture biologique) qui, au cours de l'année, a accompagné individuellement les participants.



Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs

Accompagnement de porteurs de projet

Le Parc joue un rôle important dans l'accueil de porteurs de projet et le montage de ceux-ci. Il privilégie ceux qui s'appuient sur des ressources du Livradois-Forez. En 2017, il a travaillé sur 20 nouveaux projets de productions diverses et variées : volailles fermières, maraîchage, arboriculture, ovins lait ou viande, caprins, bovins lait avec transformation fromagère, apiculture, élevage et activités équestres. 7 projets ont abouti dans l'année ; 6 seront suivis en 2018.

Réseau agricole Livradois-Forez

- La fusion des communautés de communes au 1er janvier 2017 a entraîné une réorganisation du Réseau agricole Livradois-Forez (RALF). Les communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois Forez ont remplacé les 9 communautés de communes qui composaient son territoire d'intervention. Les 58 communes de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez étaient déjà toutes membres du Réseau. En revanche, seules 19 des 30 communes de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne étaient déjà membres du Réseau. Afin de mettre à niveau les 11 autres communes, le Réseau Agricole a réalisé leur diagnostic foncier durant l'année 2017. Le péri-





mètre du réseau regroupe donc aujourd'hui les 88 communes des 2 intercommunalités.

- Afin de soutenir la mise en place du diagnostic agricole et du programme d'action à mener sur leurs territoires, le réseau agricole a accompagné, durant l'année 2017, les 17 communes de l'ancienne communauté de communes du Pays de Sauxillanges (qui sont maintenant membres de l'Agglomération Pays d'Issoire).
- En 2017, le réseau a suivi plus ou moins directement 220 exploitants, près de la moitié sur des suivis transmission, un tiers sur des points d'étape en rythme de croisière et le reste sur des suivis post installation ou des problématiques strictement foncières. À par-

tir de ce travail ce sont 18 offres de potentiels d'activité agricole qui ont été mises en ligne. 60 candidats ont contacté le réseau, pour 1/3 toujours en recherche, 1/3 sans suite et 1/3 en cours de construction de leur projet. 7 dossiers et 10 déclarations d'intention de demande d'aide à l'installation ont été déposés dans le cadre du dispositif financé par le département du Puy-de-Dôme.

- Le réseau agricole a par ailleurs été associé au projet « Mon Voisin Paysan », au Projet Alimentaire Territorial, à l'appel à projet « territoires Bio à encourager » et à une journée Transmission. Il a également réalisé un répertoire des producteurs fermiers en vente directe.

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel

Maison du tourisme du Livradois-Forez

- La journée annuelle de découverte du Livradois-Forez co-organisée par le Parc et la Maison du Tourisme à l'intention des acteurs du tourisme avait pour thème l'eau et s'est déroulée dans le secteur de l'Eau-Mère.
- Le Parc a participé aux réflexions sur l'évolution de la carte Tourisme et patrimoine du Livradois-Forez et au développement de Géotrek - application de valorisation de la randonnée. Il a coordonné l'édition du guide Balades nature et patrimoine.
- Le Parc a participé à des actions de promotion menées par la Maison du tourisme, notamment par sa présence à des salons.



Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Randonnées

Le Parc contribue au développement de la randonnée : appui à la Maison du tourisme, fourniture du matériel nécessaire à l'entretien et au balisage des sentiers et remplacement ou réparation des « tables de lecture ».

Route des Métiers

- Depuis 1987, l'association la Route des Métiers fait la promotion de la richesse des activités humaines en Livradois-Forez en mettant en avant le patrimoine architectural et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui. Elle est partenaire du Parc et de la Maison du tourisme dans le cadre d'une convention tripartite annuelle.
- Un animateur du Parc est membre de la commission Qualité et Agrément chargée de qualifier l'offre des nouveaux adhérents à la Route des Métiers. Cette commission n'a pas été réunie en 2017.

Sur les pas de Gaspard

- L'association Sur les Pas de Gaspard fédère des sites de visite, des hébergements et des structures d'éducation à l'environnement dont les propriétaires et animateurs ont en commun la volonté de faire partager leur connaissance des richesses du Livradois-Fo-



Week-end des bénévoles de Randonnée en Livradois-Forez en 2017

rez aux enfants et à leurs familles. Pour cela, ils créent des animations vivantes et de qualité (d'une journée ou d'une demi-journée) et proposent des séjours thématiques, des classes de découverte. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Maison du tourisme et le Parc travaillent avec l'association à la création et à la commercialisation de séjours touristiques.

- En 2017, le Parc s'est associé à un évènement organisé par l'association à l'intention du grand public : *Tous dehors avec Gaspard*.
- Le Parc participe aux travaux de plusieurs commissions thématiques, notamment pour la création d'un projet d'éducation à l'environnement intitulé *Mon voisin paysan*.



Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

- Le Parc est en phase avec les Nations Unies qui ont proclamé 2017 « Année internationale du tourisme durable pour le développement » : il a en effet pour ambition de développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres. Cette volonté passe notamment par l'accompagnement des acteurs du tourisme pour le respect du cahier des charges de la marque Valeurs Parc naturel régional et vers l'adhésion à la Charte européenne du tourisme durable. Grâce à ces acteurs, les enjeux du développement durable font partie intégrante des vacances en Livradois-Forez, apportant une réponse aux attentes des visiteurs qui souhaitent aller à la rencontre de ceux qui

agissent pour la protection et la préservation de la nature et des paysages et contribuent à la création d'emplois.

- Dans le cadre de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement, le Parc a organisé, au mois d'août, un challenge photos sur le média social Instagram.
- Le Parc est le premier Parc naturel régional membre du réseau national B-to-B Acteurs du tourisme durable (ATD). Celui-ci a pour objectif de créer des synergies et de valoriser les bonnes pratiques afin de faire évoluer le secteur du tourisme vers le développement durable. Il regroupe près de 100 acteurs, institutionnels ou privés, exerçant tous les métiers de ce secteur.



- En tant qu'adhérent à la Charte européenne du tourisme durable (CETD), le Parc fait partie du réseau des espaces protégés engagés auprès d'Europarc. Il a notamment été sollicité par Europarc pour participer aux travaux de sa Commission marketing et communication et pour présenter l'animation de la CETD lors de son congrès annuel et dans un séminaire en ligne.
- 60 prestataires touristiques du Livradois-Forez engagés pour développer un tourisme plus respectueux de la nature et des hommes se sont réunis dans un réseau informel baptisé Les Coccinelles du Livradois-Forez. Ils partagent la volonté de mettre leur intelligence collective au service de ce territoire et de valoriser ses trésors hors des sentiers battus.

- 18 professionnels du tourisme du Livradois-Forez (14 hébergements et 4 prestataires d'activités de pleine nature) adhèrent à la Charte européenne du tourisme durable.
- 35 hébergements et 8 prestataires d'activités, de visites ou d'accompagnement bénéficient de la marque nationale Valeurs Parc naturel régional.
- Pour alimenter et animer ces démarches, le Parc a organisé, en partenariat avec Accueil Payсан Auvergne, 10 sessions de formation ou de découverte d'un secteur du Livradois-Forez. Il a en outre permis à deux sites de bénéficier d'un inventaire de la faune et de la flore réalisé par le CPIE⁽¹⁾ du Velay.



(1) Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

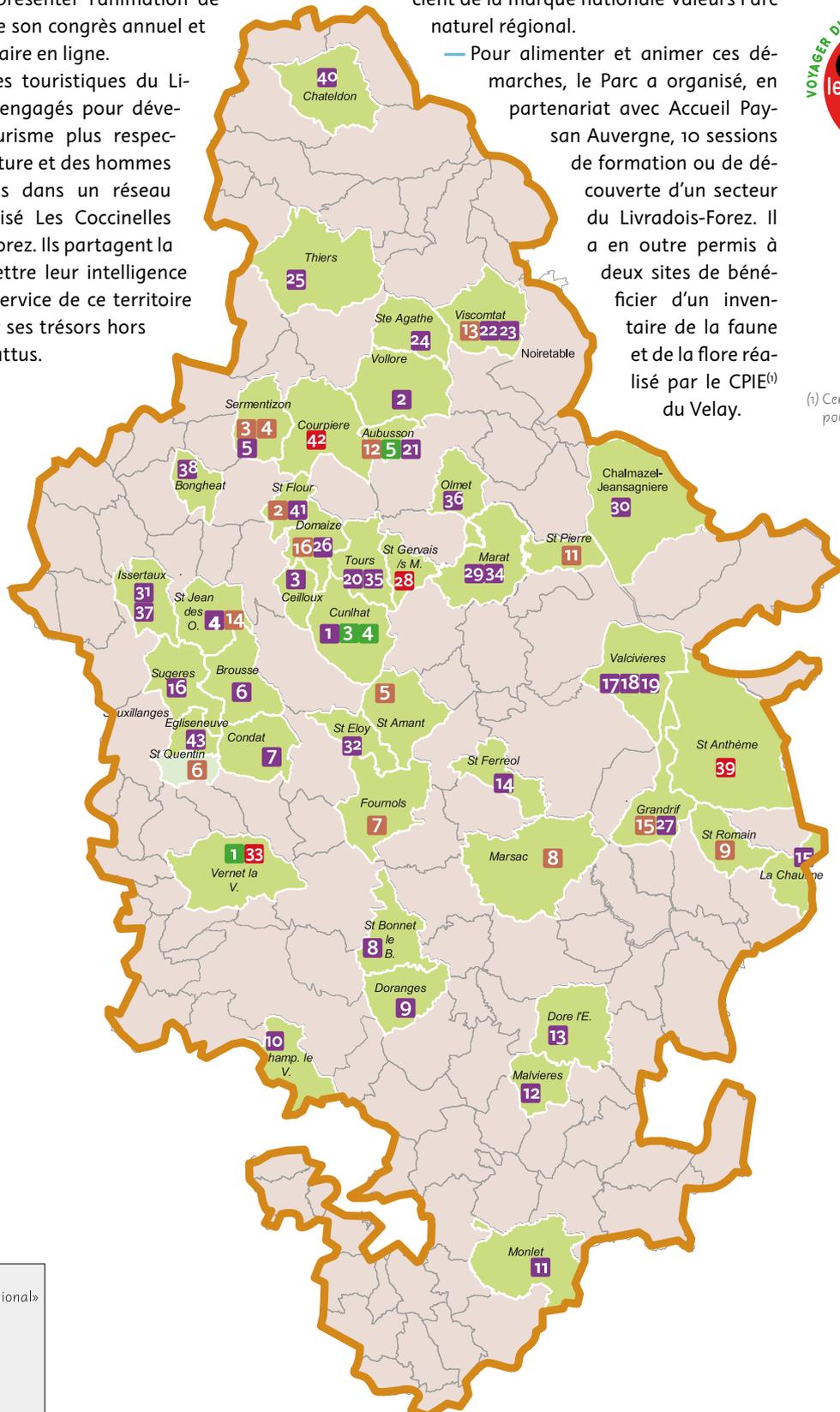
EUROPARC
Tourisme Durable dans les Espaces Protégés

Hébergements

- 2 Chez Marie
- 3 Ferme du Pré Fleuri
- 4 La clef des Puy
- 5 Savinois
- 6 Moulin du Civadoux
- 7 Azureva
- 8 Lapierre
- 9 Pont de Raffiny
- 11 Auberge du Col du Béal
- 12 4 vents - FFCT
- 13 Domaine de la Planche
- 14 La Freïressa
- 15 Moulin de la Passerelle
- 16 Le Mûrier

Activités de pleine nature

- 1 Espace VTT N°1
- 3 Golf
- 4 Forêt Aventure
- 5 Lac d'Aubusson



Hébergement

- | | | | | |
|--------------------------------|------------------------------|----------------------------|------------------------|----------------------------------|
| 2 Les cabanes du Marodier | 11 Maison du Lac de Malaguet | 20 La Paresse en Douce | 30 Les Fougères | 40 La Maison Longue |
| 3 Domaine de Gaudon | 12 La Dordorette | 21 Le moulin des Vernières | 31 La Cabane | 41 Chez Tiane |
| 4 Le Jardin des Pierres Brunes | 13 Domaine de Sault | 22 Le Grand Bois | 32 Les Pierres Davélie | 42 Les Liards |
| 6 Hélio ferme | 14 Le Mas | 23 Moulin de la Fortie | 34 Ana'Chronique | Visite et accompagnements |
| 7 Montcoudoux | 15 Les Seraines | 24 Le Rochemulet | 35 Atelier de la Sagne | 1 Atelier du Sardier |
| 8 Le Chastel | 17 Le Perrier | 26 Coq Cooning | 36 Ailleurs | 5 Château d'Aulteribe |
| 9 Ferme du Garnasson | 18 Montouroux | 27 La Fournia | 37 Au Bout du Ciel | 16 Denis Cibien |
| 10 Les Moineaux | 19 Le Château | 29 L'Instant Rêvé | 38 Les Mathieux | 25 Fais et Ris |
| | | | | 28 A Pas de Lynx |
| | | | | 33 La Maison de l'Améthyste |
| | | | | 39 Sur les Traces du Coq Noir |
| | | | | 42 Itinéraire Pêche |

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Développer l'utilisation des plaquettes forestières

Le Parc accompagne la réflexion de la commune de Chalmazel-Jeansagnière (Loire) qui a un projet de réseau de chaleur.

Éolien

- Les actionnaires publics de la SAEML⁽¹⁾ Éolien du Livradois-Forez ont cédé l'ensemble des titres qu'ils détenaient dans le capital de cette société créée en 2010 pour mettre en œuvre la solidarité territoriale inscrite dans le schéma éolien du Livradois-Forez. Trois facteurs ont motivé cette décision : la fusion des intercommunalités (en janvier 2017) a dilué la représentation des collectivités initialement impliquées ; en raison des formalités administratives, le temps qui s'écoule entre le lancement d'un projet de parc éolien et ses autorisations purgées de tout recours dépasse largement la durée d'un mandat d'élu local, ce qui complique la prise de décisions ; compte tenu des contraintes du ministère de la Défense apparues depuis la création de la SAEML, il est difficile d'envisager de nouveaux projets éoliens sur 3 des 4 zones identifiées comme favorables par le schéma éolien du Parc. ABO Wind, qui était le seul actionnaire privé de la SAEML, a acheté ces titres et créé une SAS⁽²⁾.
- Les collectivités impliquées initialement et tout particulièrement les territoires d'assise du projet poursuivront l'accompagnement de la réalisation du parc éolien de Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme). Ce projet de territoire devrait permettre de produire l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité (hors chauffage et eau chaude) de plus de 8 000 ménages du territoire.

Accompagnement de projets photovoltaïques citoyens

- Le Parc a lancé un programme pour favoriser un développement responsable du photovoltaïque : il souhaite accompagner les collectivités et les habitants pour la réalisation de projets photovoltaïques collectifs et citoyens. Ce programme comporte deux volets.
 - Le premier volet du programme du Parc consiste à identifier, caractériser et cartographier les toitures publiques et privées de plus de 100 m² propices au photovoltaïque. Un stagiaire a commencé ce recensement à l'échelle de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez.
 - Le second volet vise à favoriser l'émergence de centrales photovoltaïques citoyennes, c'est-à-dire la création de sociétés locales qui portent l'investissement et l'exploitation d'installations photovoltaïques sur des toitures publiques et/ou privées. Suite à l'appel à projets lancé par le Parc, la candidature d'un collectif d'habitants et d'élus de Marsac-en-Livradois a été retenue. Des échanges pour commencer à construire le projet ont eu lieu avec ce collectif dont des membres se sont rendus à un voyage d'études organisé par le Parc à Grézieu-la-Varenne (Rhône) où a été créée une société locale qui porte des projets de centrales photovoltaïques citoyennes.
- Une réunion ayant pour thème Se regrouper pour produire de l'énergie locale a été organisée à Vertolaye (Puy-de-Dôme) par l'association Alter échos, avec le soutien du Parc.

(1) Société anonyme d'économie mixte locale
(2) Société par Actions Simplifiée

Panneaux photovoltaïques sur toiture privée © Yoann LOUBIER





AXE

3

Des pratiques plus durables
pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Favoriser la responsabilité sociétale des entreprises

Le Parc et la CARSAT⁽¹⁾ Auvergne accompagnent les démarches de RSE⁽²⁾ pour la prévention des risques professionnels. Agir pour la santé et la sécurité au travail, c'est prendre soin des salariés tout en améliorant la performance économique de l'entreprise. C'est aussi un moyen de mieux impliquer les collaborateurs, d'améliorer l'image de l'entreprise et donc d'attirer de nouveaux talents dans les équipes. Cette démarche RSE joue aussi un rôle en faveur de l'attractivité économique d'un territoire, en l'occurrence le Livradois-Forez. En associant leurs moyens, la CARSAT Auvergne et le Parc disposent d'une enveloppe financière conséquente pour soutenir les initiatives des entreprises. Celles-ci peuvent bénéficier d'un diagnostic gratuit des risques professionnels pour hiérarchiser les priorités et définir un programme d'actions. L'entreprise se voit ensuite proposer un contrat de prévention : la CARSAT Auvergne et le programme Leader du Parc Livradois-Forez financent jusqu'à 50% des investissements réalisés dans le cadre d'un engagement global de l'entreprise à mener une politique de prévention des risques d'accident du travail et des maladies professionnelles et d'amélioration des conditions de travail. Cette aide financière concerne des acquisitions - matériels et équipements de sécurité, matériels d'aide à la manutention, dispositifs permettant de réduire l'exposition au bruit, systèmes d'aspiration des poussières -, l'aménagement des postes de travail, des programmes de formation.

Développer l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoires zéro chômeur de longue durée, une entreprise à but d'emplois (EBE), Actypôles, a été créée à Thiers (Puy-de-Dôme). 35 personnes résidant dans des « quartiers prioritaires » de la ville ont été recrutées en CDI et réparties dans plusieurs pôles d'activités : garage solidaire, espaces verts, bâtiment, récupération et remise en état de matériel

informatique, médiation dans les transports scolaires... L'objectif est d'employer plus d'une centaine de salariés dès 2018. Le Parc a contribué à la création de cette entreprise : il a notamment apporté son expertise pour identifier des activités et est entré au capital de la société coopérative d'intérêt collectif qui porte Actypôles. Il participe au Comité local pour l'emploi qui coordonne et organise les activités de l'entreprise et détermine les modalités d'accompagnement des salariés.



Apér'Accueil © Christelle PEYRE

Accueil d'actifs

- Courant 2017, le Parc a été certifié « AFNOR Qualité accueil », cela marque son engagement pour accompagner les projets d'activité et d'installation sur le territoire. Dans ce cadre, 28 porteurs de projet ont été rencontrés par l'animatrice du Parc chargée de cet accueil.
- Par ailleurs, le Parc anime le réseau Cap'actif dont l'objectif est de réunir l'ensemble des acteurs qui accompagnent les créateurs d'entreprises. En 2017, un « guide du porteur de projet » a été créé pour faciliter le travail en réseau. 123 dossiers de créateurs d'entreprise ont été étudiés au total et un temps de formation, des visites de sites ou de locaux d'activités ont été organisés.
- Le Parc a été à l'initiative de deux Aper'accueil organisés à Thiers et à Ambert. Ces moments conviviaux permettent à ces territoires d'accueillir porteurs de projet et nouveaux arrivants. Chacun a réuni une vingtaine de personnes. Des documents de présentation

(1) Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
(2) Responsabilité sociétale des entreprises

du territoire et des structures d'accompagnement, un ouvrage sur la biodiversité du Livradois-Forez et des places de cinéma ont été remis à chacun. À Thiers, une troupe de théâtre a présenté un « spectacle décalé » sur l'accueil et la vie en centre-bourg rural. Des porteurs de projet ont témoigné avant un temps d'échanges autour d'un buffet de produits locaux. L'exposition sur l'immigration conçue par le service des Archives de la ville de Thiers a été présentée à cette occasion. Une vidéo « teaser » et un reportage sur la soirée ont été réalisés par l'association Livradois-Forez Médias. À Ambert, l'Aper'accueil, co-organisé avec l'association TVLF⁽¹⁾, a en outre accueilli des salariés nouvellement embauchés dans le bassin d'emploi. Les participants ont échangé sur leurs parcours d'installation, présenté leur projet et noué des contacts entre eux.

Construire une offre d'activités durables

Cap'Actif

- Pour faciliter la création d'entreprises et l'accueil de nouvelles populations en Livradois-Forez, le réseau Cap'Actif propose une offre d'accueil comprenant non seulement l'accompagnement des projets mais aussi des propositions de locaux disponibles, d'entreprises à reprendre et des pistes pour la création d'activités économiques répondant à des besoins locaux.
- Plusieurs chefs d'entreprises souhaitant céder leur activité ont pris contact avec le Parc. Celui-ci a réalisé, avec chacun d'eux, un diagnostic de son affaire et rédigé une offre qui a été diffusée aux porteurs de projet identifiés.
- L'accompagnement à la transmission d'entreprises et aux offres de locaux vacants situés dans les centres-bourgs des 27 centralités identifiées dans le SCoT⁽²⁾ et le programme Leader a été renforcé. 5 communes du Puy-de-Dôme ont expérimenté cet accompagnement : Puy-Guillaume, Courpière, Billom, Lezoux, Ambert. Il s'étendra aux autres centralités en 2018.
- L'Association pour le développement de monnaies locales dans le Puy-de-Dôme (ADML63), en partenariat avec le Parc, a chargé une stagiaire de réaliser, en 2016-2017, en Livradois-Forez et dans le périmètre de l'Agglomération du Pays d'Issoire, une « étude de pré-faisabilité » de la création d'une filière de récupération et de lavage de contenants en verre. Cette activité permettrait aux brasseurs et producteurs de ces territoires qui utilisent des bouteilles, pots et bocaux en verre, de les réutiliser, grâce à un système de consigne, au lieu d'en acheter systématiquement des neufs. Cette enquête, qui s'inscrit dans le projet « brasseries artisanales » porté par l'IPAMAC, comprenait une analyse des besoins des professionnels et des recherches sur les machines existantes et sur les règles et normes en matière d'hygiène. À partir des conclusions de ce travail, le VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés) et Maceo ont lancé une étude pour évaluer la viabilité économique de ce projet et définir son organisation : laverie fixe ou ambulante, nombre de salariés, type de machine utilisée, système de consigne...
- Le Parc a présenté le Livradois-Forez et ses offres d'activités à l'occasion de 5 opérations de promotion : à Paris (2 opérations), à Clermont-Ferrand, à Ambert et à Aix-en-Provence. Pour cette participation, plusieurs outils ont été réalisés : une présentation du Livradois-Forez, un film sur son attractivité, 5 portraits vidéo de porteurs de projet installés sur le territoire et un recueil des offres. Depuis 2014, le nombre des propositions diffusées via les sites internet ou via ce recueil se stabilise autour de 200. Au total, ces journées ont permis 15 entretiens approfondis avec des porteurs de projet et 3 installations.
- Pour répondre plus précisément aux attentes des porteurs de projet et mieux valoriser le territoire, les membres de Cap'actif ont mené une réflexion sur la stratégie de communication de ce réseau et lancé la modernisation de sa charte graphique et la création d'un nouveau site internet.
- Le Parc, le Pays Vallée de la Dore et l'ARDTA ont accompagné plusieurs communes, dont Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), dans leurs recherches de professionnels de santé : rédaction et diffusion d'offres d'accueil.
- Au total, 63 élus ont signé la Charte de l' élu référent à l'accueil. Ce réseau a vocation à s'agrandir puisque l'objectif du Parc est que chaque conseil municipal de son territoire désigne un tel référent qui est l'interlocuteur privilégié des candidats à l'installation et des nouveaux habitants pour favoriser leur intégration. Le signataire de cette charte s'engage à repérer les locaux vacants et les offres dans sa commune, à remettre le Livret d'accueil en Livradois-Forez aux porteurs de projet et à les orienter vers l'agent de développement de la communauté de communes et vers les partenaires de Cap'Actif, à rencontrer les nouveaux entrepreneurs et à participer au réseau des élus référents à l'accueil. À l'occasion de la réunion annuelle de celui-ci ont été présentés l'Association des collectifs enfants, parents, professionnels (ACEPP) pour la question de l'accueil des familles, le SIERA⁽³⁾ à propos de l'apprentissage. L'Université Clermont Auvergne a présenté un programme de recherche dédié aux politiques d'accueil. La vingtaine de participants a échangé sur la façon d'accueillir les nouveaux arrivants sur le territoire.

(1) Travailler et vivre en Livradois-Forez

(2) Schéma de cohérence territoriale

(3) Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Les communautés de communes de Billom Communauté, d'Ambert Livradois Forez (pour le Pays d'Olliergues), Mond'Arverne Communauté (situées dans le Puy-de-Dôme), Brioude-Sud-Auvergne (Haute-Loire) et Loire Forez Agglomération (Loire) ont sollicité le Parc pour les accompagner dans leurs démarches de préparation, d'élaboration ou de révision de PLU⁽¹⁾.
- Le Parc a suivi l'élaboration ou la révision d'une dizaine de documents d'urbanisme communaux, principalement des PLU⁽²⁾. Cet accompagnement a été renforcé pour la mise en place de démarches participatives pour le PLU de Billom (Puy-de-Dôme) et pour la révision de l'AVAP⁽³⁾ d'Allègre (Haute-Loire).
- Le Parc a suivi l'élaboration et la révision des SCoT des territoires limitrophes de son périmètre.

(1) Plan local d'urbanisme intercommunal
(2) Plan local d'urbanisme
(3) Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Signalétique

- 35 communes souhaitant marquer leur engagement volontaire dans le projet de territoire fédérateur porté par le Parc ont installé, en entrée d'agglomération, des panneaux « Commune du Parc » remis par le Parc.
- Chaque année, le Parc apporte un conseil individuel à une soixantaine de personnes à propos de la réglementation particulière de la signalétique et de la publicité afin de rappeler le cadre de la loi mais aussi de trouver des réponses pertinentes pour indiquer la direction ou l'approche d'activités économiques.
- 12 communes ont été accompagnées par le Parc dans le cadre de son action pour la reconquête des centres-bourgs. 7 d'entre elles ont engagé la phase d'élaboration d'une stratégie : Billom, Saint-Jean-des-Ollières et Thiers dans le Puy-de-Dôme ; Craponne-sur-Arzon et La Chaise-Dieu en Haute-Loire ; Saint-Bonnet-le-Coureau et Chalmazel-Jeansagnière dans la Loire. La réflexion des 5 autres communes se situe plus en amont : le Parc les aide à définir les enjeux de leur centre-bourg et les besoins locaux. Il s'agit d'Aubusson d'Auvergne, de Saint-Jean-d'Heurs, de Peschadoires, de Saint-Bonnet-le-Chastel et de Saint-Anthème (toutes situées dans le Puy-de-Dôme).

Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs

- Les stratégies communales de revitalisation des centres-bourgs visent à contrer la vacance de logements et de locaux commerciaux et à entretenir le lien social. Alliant démarches participatives d'aménagement et animation des réseaux (institutionnels et territoriaux), les études stratégiques utilisent deux types d'outils : un plan guide phasé qui illustre les possibilités de réaménagement ; des moyens de communication pour inciter les habitants, usagers et investisseurs locaux à être partie prenante de la revitalisation.
- Après la validation de leur « stratégie de centre-bourg », les communes d'Allègre, en Haute-Loire, et de Sauxillanges, Châteldon, Courpière, Olliergues dans le Puy-de-Dôme, ont lancé certaines actions prioritaires. Le Parc leur apporte un accompagnement technique, juridique et financier.



Billom médiévale © Julien LEJEUNE



- Les communes de Thiers, Courpière, Sauxillanges et La Monnerie-le-Montel et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ont élaboré et signé une convention foncière d'ensemble avec l'EPF⁽¹⁾ Auvergne qui a adapté certains de ses outils pour mieux accompagner les communes dans la concrétisation foncière de leur stratégie de centres-bourgs.
- Un bureau d'études a été chargé par le Parc d'étudier la possibilité de créer une SCIC⁽²⁾ dont la mission serait d'accompagner la revitalisation des centres-bourgs du Livradois-Forez. En 2017, celui-ci a analysé le potentiel d'activité de cette structure et esquissé un modèle économique pour la réhabilitation du bâti dans ces centres anciens.
- Le Parc, l'Association régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'Union sociale pour l'habitat et les bailleurs sociaux présents en Livradois-Forez ont lancé, en 2016, la construction d'une stratégie d'adaptation de l'offre locative des communes, des intercommunalités et des bailleurs sociaux aux besoins et attentes de la population. Ceci afin que cette offre de logements participe à la redynamisation des centres-bourgs. En 2017, un prestataire a réalisé une enquête sur les caractéristiques des logements locatifs publics, conduit des entretiens ciblés et analysé des projets locaux. Cette mission fait suite à la candidature déposée par ces partenaires dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt national lancé par l'Union sociale pour l'habitat et la Caisse des Dépôts pour l'expérimentation de démarches conjointes bailleurs/collectivités susceptibles

de faire évoluer les pratiques en matière d'offre locative publique et, si besoin, l'environnement réglementaire.

- Le collectif d'architectes chargé de l'étude préalable à l'élaboration du projet de reconquête du centre-bourg de Saint-Jean-des-Ollières a séjourné dans cette commune à trois reprises pendant plusieurs jours pour échanger avec les habitants et les acteurs économiques. Chaque séjour correspondait à une phase de sa mission. Le premier a permis de dresser un diagnostic de la situation du centre-bourg qui a été présenté lors d'une soirée au cours de laquelle a été inaugurée une exposition sur cette étude. Pendant leur deuxième résidence, les architectes ont suscité des propositions dont ils ont anticipé l'impact sur le fonctionnement du bourg. Elle s'est également terminée avec une soirée de présentation de ces travaux. Enfin, dans un troisième temps, ils ont proposé aux habitants de participer à un atelier collectif pour préciser les actions à mener et les classer par ordre de priorité.
- Une semaine par mois pendant 9 mois, à partir de mai 2016, les habitants de Sauxillanges ont eu rendez-vous avec un collectif d'architectes, d'urbanistes et d'artistes pour co-construire le projet d'aménagement et de dynamisation du centre-bourg. Celui-ci a notamment organisé des ateliers thématiques : espaces publics, commerces, circulation, patrimoines. In fine, le schéma global d'aménagement du centre-bourg a été présenté lors d'une réunion publique.



(1) Etablissement public foncier
(2) Société coopérative d'intérêt collectif



Animation par la signalétique à Sauxillanges © Samuel RIO-DERREY

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

- L'ensemble des communes membres du syndicat mixte du Parc peut maintenant bénéficier de l'appui technique de l'Atelier d'urbanisme puisque, depuis le 1er janvier 2017, le financement de celui-ci est assuré par une cotisation prévue dans les statuts de ce syndicat.
- Depuis sa création, en 2013, l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez a accompagné près de 250 projets (concernant 70% des communes adhérentes) dans ses deux domaines de compétence : l'élaboration des documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement portés par des communes ou communautés de communes. Les collectivités apprécient cet accompagnement très opérationnel apporté par les chargés de mission du pôle Aménagement du Parc, des architectes des CAUE⁽¹⁾ du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire et des techniciens des DDT⁽²⁾ de la Haute-Loire, de la Loire et du Puy-de-Dôme, de l'Adhume... Ces projets témoignent de l'engagement des collectivités du Livradois-Forez pour développer un nouvel urbanisme, frugal en espace et en énergie, ainsi que le prônent le Parc et ses partenaires.
- Pour les projets de construction et de rénovation de bâtiments publics, les élus sont de plus en plus sensibilisés à la transition énergétique et souhaitent concevoir des projets énergétiquement efficaces dont le coût soit raisonnable : matériaux biosourcés ou locaux (bois, isolants végétaux), bois-énergie, économies d'énergie... sont plus systématiquement inscrits dans les dossiers de consultation des entreprises. Mais le passage à l'acte reste parfois difficile. Les principaux freins sont réglementaires (par exemple, liés aux normes incendie), financiers, administratifs (dossiers de demandes de subvention nombreux et compliqués à monter)... En outre, les équipes de maîtrise d'œuvre ne sont pas toujours suffisamment formées. Toutefois, des commandes publiques innovantes pour le Livradois-Forez émergent, avec par exemple, celui de la construction, à Sauxillanges, d'un bâtiment en bois local et paille incluant un chantier participatif. Une dizaine de nouveaux projets, principalement communaux, de construction ou de rénovation de bâtiments (logements, salles polyvalentes, écoles...) ont été accompagnés.

Saint-Jean-Saint-Gervais © Juliane COURT



Chassagnes © Juliane COURT



- Concernant les espaces publics ou les aménagements, en 2017, l'Atelier d'urbanisme et ses partenaires ont accompagné 31 projets d'échelle et de nature variées paysagers répartis sur 29 communes. Parmi ces nouveaux projets, on peut citer des travaux pour la place de l'église et une rue du bourg de Saint-Ferréol-des-Côtes (Puy-de-Dôme), le réaménagement de la place principale du bourg de Cistrières (Haute-Loire), l'aménagement du centre-bourg de La Chaise Dieu (Haute-Loire). L'Atelier d'urbanisme est intervenu à différents stades et avec une implication variable selon les besoins et les sollicitations des maîtres d'ouvrages : du simple conseil à l'animation de projet.
- L'Atelier d'urbanisme a été sollicité à plusieurs reprises par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour des projets de réaménagement de traverse des bourgs de Fayet-Ronaye, Néronde-sur-Dore, Saint-Jean-des-Ollières, Grandrif et Saillant notamment.
- Pour certains projets communaux d'aménagement d'espaces publics, l'Atelier d'urbanisme suscite des démarches participatives. La sollicitation des habitants par les communes peut prendre plusieurs formes : chantier de co-construction, chantiers participatifs, ateliers de réflexion... En 2017, cette action a concerné Auzon, en Haute-Loire et, dans le Puy-de-Dôme, Billom, Châteldon, Montmorin, Néronde-sur-Dore, Saint-Jean-Saint-Gervais, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Victor-sur-Arlanc, Sauxillanges et Vollore-Montagne.



Chantier construction en pierre sèche à Auzon © Samuel RIO-DERREY

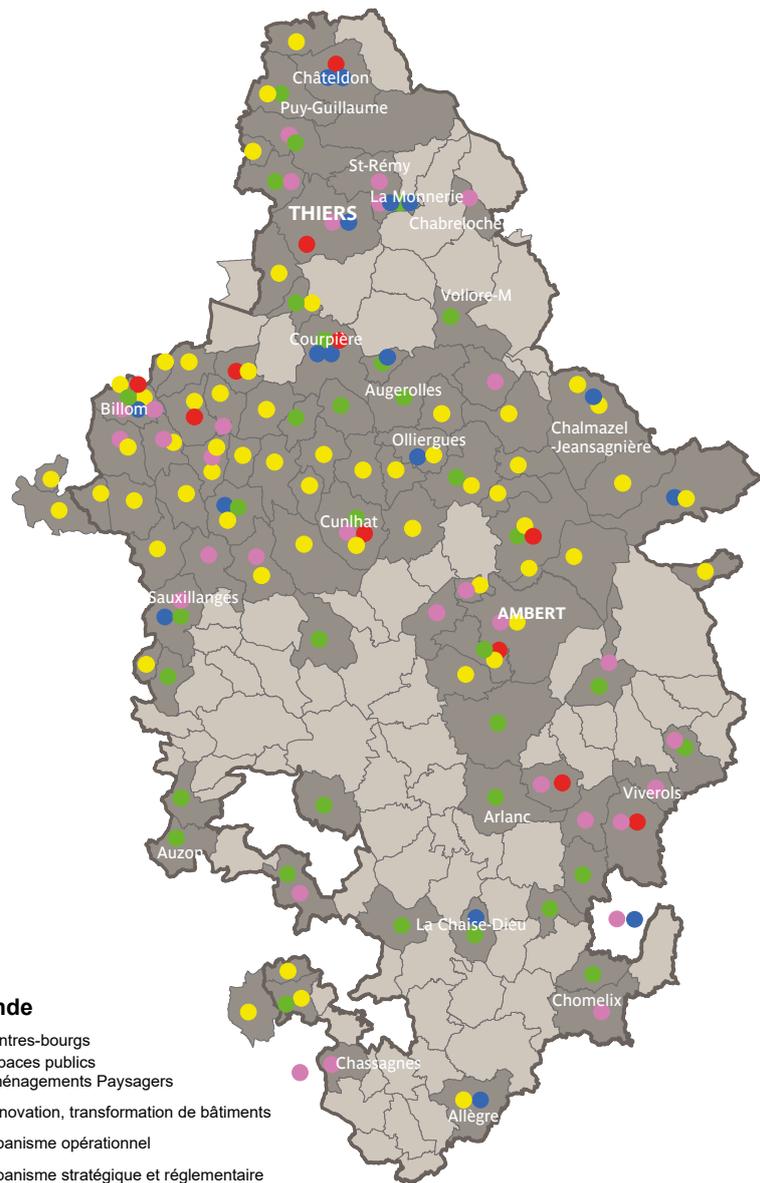
(1) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

(2) Direction départementale des territoires

— En ce qui concerne la sensibilisation, trois « Rencontres de l'Atelier » ont été organisées en 2017. La première avait pour objectif de sensibiliser des élus et leurs partenaires aux enjeux de la Trame verte et bleue. Elle s'est déroulée sur les sites de trois projets qui bénéficient de l'accompagnement du Parc : la ZAC des Barthes à Saint-Ferréol-des-Côtes, le territoire de Billom Communauté où un PLUi est en cours d'élaboration et Iloa à Thiers. Ces rencontres ont permis de mettre en évidence les enjeux environnementaux d'un projet très en amont de la phase opérationnelle. La deuxième Rencontre de l'Atelier avait pour thème la qualité des projets d'aménagement d'espaces publics en milieu rural : à l'invitation du Parc, du CAUE et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, 25 élus et techniciens de 14 collectivités ont visité et analysé trois réalisations récentes. Enfin, le Parc a proposé un voyage d'étude à Grézieu-la-Varenne (Rhône) sur les thèmes de l'habitat participatif et des centrales photovoltaïques villageoises. 8 personnes – élus, techniciens et représentants d'habitants ayant des démarches similaires – ont participé.

— Une carte interactive des projets accompagnés par l'Atelier d'urbanisme a été installée sur le site internet du Parc. Elle donne accès à des fiches de présentation de projets réalisés qui permettent de nourrir les projets et réflexions des élus.

— Afin d'enrichir son dispositif d'accompagnement des collectivités, l'Atelier d'urbanisme a signé avec l'ADEME un accord-cadre de trois ans portant sur l'expérimentation du « conseil en urbanisme partagé ». Un bureau d'études a été chargé d'une mission de formation-action pour la mise au point d'un processus d'évaluation des projets et de l'appui de l'Atelier d'urbanisme. Un « Guide technique pour l'accompagnement des projets publics d'urbanisme et d'aménagement » a été rédigé et un outil d'évaluation (sous forme de tableaux Excel) créé. Le deuxième volet de l'accord-cadre concerne l'acceptabilité des projets d'aménagement et la participation citoyenne : en 2017, l'Atelier d'urbanisme a poursuivi le développement de méthodes pour que la participation d'habitants et d'usagers favorise l'acceptation des projets. Ce besoin d'implication et le mode de mise en œuvre de celle-ci sont différents selon la nature des projets. Le troisième volet – l'enjeu énergétique des projets de revitalisation de centres-bourgs – a été peu approfondi en 2017.



Carte des interventions de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez en 2017

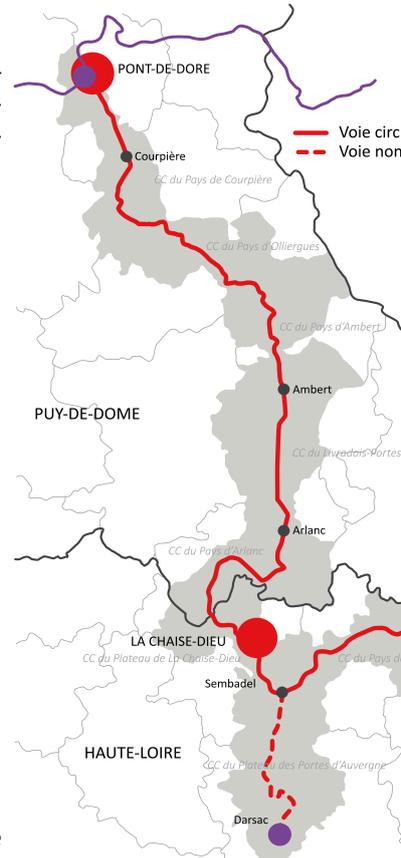


Chantier participatif de Montmorin
© Samuel RIO-DERREY

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac

- En raison de la fusion de communautés de communes, le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez regroupe, depuis le 1er janvier 2017, 3 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération (contre 11 communautés de communes auparavant) et 1 commune.
 - En 2017, ce syndicat a poursuivi son programme de travaux d'entretien et de réhabilitation de la voie ferrée qui relie Peschadoires (Puy-de-Dôme) à Estivareilles (Loire), en passant par Sembadel (Haute-Loire) et Darsac (Haute-Loire) dont il assure la gestion. Grâce au programme TEPCV⁽¹⁾ porté par le Parc, il a obtenu des financements pour des études sur la voie et pour de nouveaux travaux.
- (1) Territoire à énergie positive pour la croissance verte



Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »



Dans le cadre de l'expérimentation lancée en 2016 par le Parc et ses partenaires, une vingtaine d'entreprises (employant environ 850 personnes) installées dans les zones d'activité de Felet (Thiers, Puy-de-Dôme) et de Racine (La Monnerie-le-Montel et Palladuc, Puy-de-Dôme) ont souhaité être accompagnées pour la mise en place de Plans de déplacements inter-entreprises. Un diagnostic des déplacements des salariés a été réalisé et des propositions d'actions ont été présentées au « référent mobilité » de chaque entreprise. En prenant en compte, d'une part, le nombre de personnes qui ont déclaré être

prêtes à faire évoluer leurs habitudes de transport et, d'autre part, les lieux d'habitation et les horaires de chacune d'elles, il apparaît qu'environ 200 salariés de la zone de Felet et 120 de la zone de Racine pourraient être concernés par un covoiturage. À l'occasion d'ateliers de concertation réunissant des salariés volontaires, des idées très concrètes ont émergé sur le covoiturage, les transports en commun, l'utilisation du vélo, les déplacements à l'intérieur de chaque zone d'activités... Ces propositions ont été présentées aux référents mobilité et au comité de pilotage de l'action.



Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

Rendre les collectivités locales exemplaires pour leurs consommations d'énergie

Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

- La convention TEPCV signée en 2016 par le Parc et la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a été complétée en 2017 par deux avenants qui permettent au Parc et à des collectivités locales d'obtenir deux enveloppes supplémentaires pour financer de nouveaux projets. Ainsi, les communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Billom Communauté ont acquis un véhicule électrique et une borne de recharge, le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez va réaliser de nouveaux travaux sur la voie ferrée (voir ci-dessus) et deux syndicats départementaux d'énergie vont optimiser l'éclairage public dans les secteurs du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire du Livradois-Forez : suppression des points lumineux inutiles, mise en place d'horloges astronomiques pour permettre l'extinction des lampes en milieu de nuit et installation de luminaires énergétiquement plus performants. Ces travaux sont source d'économie d'énergie et favorisent la biodiversité : l'éclairage public déséquilibre directement le biotope de la faune nocturne (80 % des insectes vivent la nuit).
- La Communauté de communes Ambert Livradois Forez et la ville de Thiers, qui sont également TEPCV, ont elles aussi obtenu une enveloppe supplémentaire.
- Depuis février 2017, les TEPCV sont autorisés à mettre en place un programme de Certificats d'économies d'énergie (CEE) bonifiés pour des travaux réalisés avant fin 2018. Compte tenu du nombre de ses habitants, le Livradois-Forez peut valoriser 400 millions de kWh cumulés actualisés. Ce qui correspond à un montant de travaux valorisables de l'ordre de 1,3 millions d'euros. Le Comité syndical du Parc a décidé d'engager un programme pour la rénovation énergétique de bâtiments publics et l'optimisation de l'éclairage public. Il a enrichi les fiches standardisées du dispositif des CEE de critères qualitatifs. Afin de pouvoir céder la totalité des CEE obtenus à un prix fixe garanti, il a confié leur valorisation à un prestataire. Ces certificats permettront de financer jusqu'à 100 % du montant hors taxes des travaux éligibles. Une mutualisation entre les communes adhérentes du Syndicat mixte du Parc sera mise en place.



Grand paon de nuit, le plus grand papillon nocturne d'Europe (rare et menacé) © Marcel DUQUENNE

Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

Mise en place d'un projet alimentaire territorial

Un Projet alimentaire territorial (PAT) vise à initier une stratégie globale pour favoriser l'alimentation locale, par le rapprochement des acteurs de la chaîne alimentaire. Le PAT porté par le Parc et le Grand Clermont a été retenu dans le cadre de l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation. Il permettra d'améliorer le taux d'auto-apvisionnement de ce grand territoire où se mêlent zones urbaines et rurales et de proposer à ses habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité, accessible à tous, issue de circuits de proximité et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement. L'élaboration du PAT, qui a débuté en 2017, comprend un état des lieux - limites du système alimentaire actuel, actions déjà menées – et la construction d'une alternative crédible et d'un plan d'actions partagé par les acteurs du territoire.

Etude stratégique et opérationnelle en faveur du commerce et de l'artisanat en Livradois-Forez

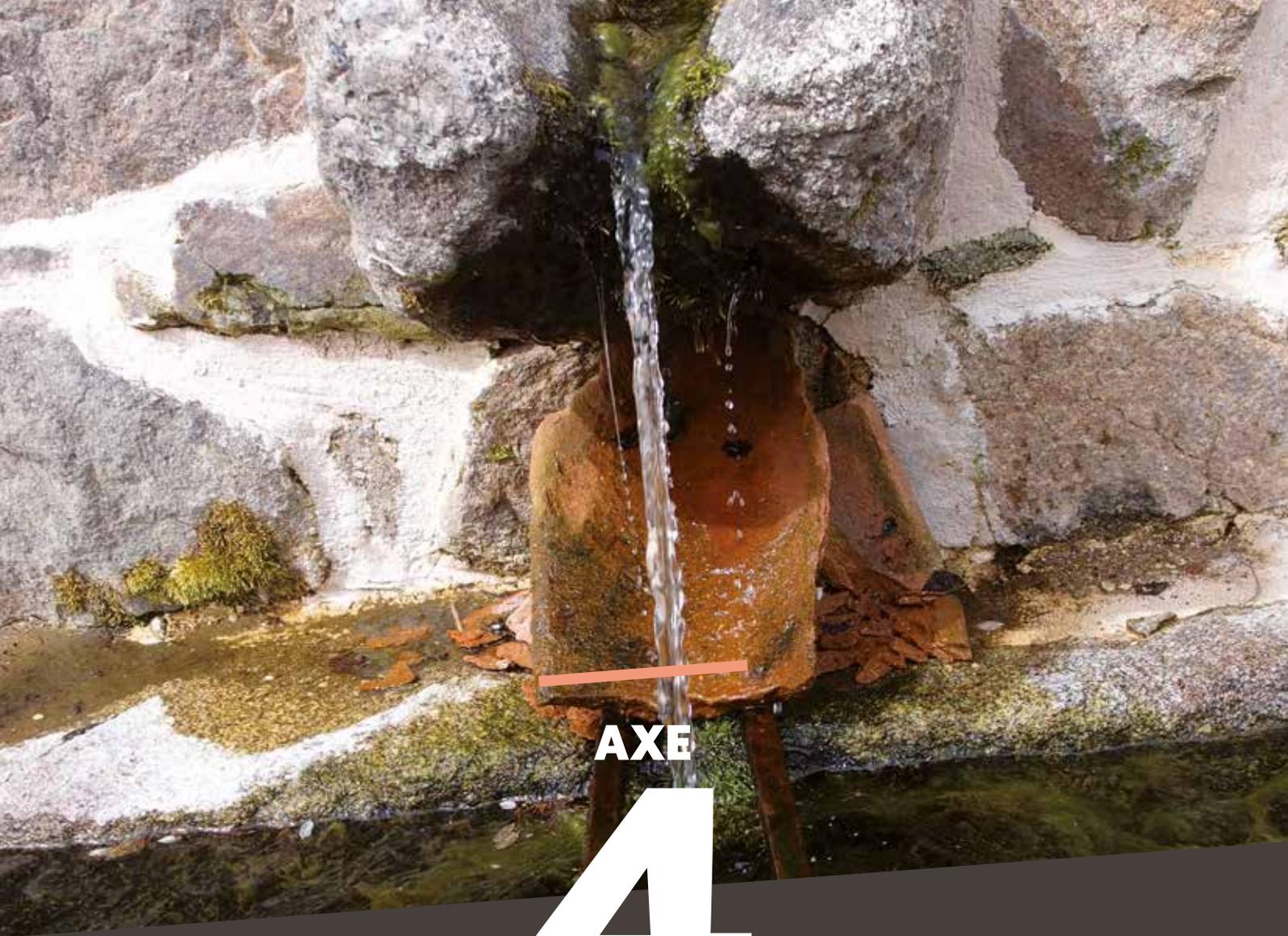
Suite à l'étude de définition d'une stratégie en faveur du commerce et de l'artisanat, le Parc a publié une monographie intitulée Commerce-artisanat-services, panorama et perspectives. Ce document présente les principaux enseignements de la situation actuelle et explique les orientations stratégiques choisies. Il montre que les commerces des centres-villes et centres-bourgs du Livradois-Forez jouent un rôle essentiel pour l'aménagement du territoire, l'attractivité, l'animation des communes, la création de lien social et le maintien et le développement de l'emploi. La dispersion des commerces de proximité menace, à très court terme, leur pérennité et le dynamisme des centres. Face au bouleversement des pratiques de consommation, les commerces doivent se moderniser et se regrouper autour d'espaces publics agréables. Le Parc préconise de concentrer les moyens de l'action publique sur des zones prioritaires de développement commercial, à savoir les centralités. La monographie

présente les actions prévues pour atteindre cet objectif. Grâce au programme Leader porté par le Parc et au Conseil régional, une enveloppe financière conséquente permet de soutenir les projets d'investissement pour le développement et la modernisation du commerce, de l'artisanat et des services dans les 27 centralités prioritaires du Livradois-Forez.

Liens entre le Parc et les communes

- À la demande de certaines collectivités du Livradois-Forez, le Parc a organisé, à l'intention des conseillers municipaux et des élus communautaires, quatre réunions de secteur afin de présenter l'organisation et le fonctionnement du Syndicat mixte du Parc, la répartition des rôles entre le Parc et la Maison du tourisme, les actions d'éducation à l'environnement, les interventions dans les écoles, etc. Ces rencontres permettent de maintenir, voire de développer, les liens avec les communes qui y participent.
- Un chargé de mission a rencontré les délégués et/ou les maires de 6 communes.
- 70 délégués ont participé à l'assemblée générale annuelle prévue par les statuts du Syndicat mixte du Parc.
- 7 nouvelles communes ont approuvé la Charte du Parc : Chalmazel-Jeansagnière, Saint-Bonnet-le-Courreau et Sauvain, dans la Loire ; Chaumont-le-Bourg, Marat, Saint-Anthème et Saint-Just, dans le Puy-de-Dôme.
- Depuis 2015, un « tableau de veille » interne récapitule les contacts du Parc avec chaque commune.
- Le Parc a développé des outils de communication en direction des élus communaux : un « flyer » intitulé « Livradois-Forez, notre Parc » et évoquant 50 ans d'action des parcs naturels en France a accompagné sa carte de vœux ; une série de 10 courriels thématiques a notamment présenté l'écho du Parc, le Journal du Parc, les travaux de la Maison du Parc, les chantiers participatifs, les commissions du Parc...
- Une proposition d'article à insérer dans les bulletins municipaux a été adressée aux communes.





AXE

4

Citoyen d'ici et du monde :
l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Animations à la Maison du Parc

Les visiteurs de la Maison du Parc ont pu découvrir 4 expositions présentant successivement : les photographies prises dans le cadre de l'Observatoire des paysages du Parc ; des affiches de cinéma en lien avec le festival du court métrage de Clermont-Ferrand ; Femmes d'aujourd'hui regards d'artistes ; des photographies prises sur les Hautes-Chaumes par Julien Lejeune.

Le Journal du Parc

En 2017 a été inaugurée la nouvelle formule du Journal du Parc, L'Auvergne côté Soleil levant. Priorité est donnée au lecteur, habitant du Livradois-Forez, à ses attentes, à ses centres d'intérêt et à son confort de lecture. Cette ligne éditoriale se décline en quatre objectifs principaux. Premièrement, c'est un magazine utile, qui donne un aperçu des réalisations initiées par le Parc et propose de « bonnes pratiques » afin de favoriser les échanges d'expériences. Deuxièmement, c'est un magazine qui donne à penser l'avenir avec des articles qui décryptent des problématiques environnementales, sociales, économiques, culturelles auxquelles sont confrontés les acteurs du Livradois-Forez et qui explique en quoi le Parc et ses partenaires innovent. Troisièmement, c'est un magazine qui valorise le Livradois-Forez en témoignant de son dynamisme à travers les réalisations concrètes et rend compte de la diversité des missions et de l'expertise du Parc qui concilie protection de l'environnement, préservation du patrimoine et développement économique et culturel. Quatrièmement, ce magazine invite à la découverte des territoires et de la biodiversité et à la connaissance en suggérant des rencontres avec les femmes et les hommes qui font vivre le Livradois-Forez. Au long de ses 24 pages, L'Auvergne côté Soleil levant propose une grande variété de traitements rédactionnels. Édité à 20 000 exemplaires, il est diffusé par dépôt dans les commerces de bouche, les administrations recevant du public... Le premier numéro de cette nouvelle formule est sorti fin juillet 2017, avec notamment des articles sur l'engagement de nombreux prestataires de tourisme du Parc dans la démarche du développement durable. Étaient également mis en avant les

habitantes et habitants du Livradois-Forez qui participent à de nombreux projets collectifs : reconstruction d'un patrimoine en pierre sèche, réflexion participative sur l'avenir des centres-bourgs, prise en compte de la biodiversité dans les projets d'urbanisme...

Destination parcs

- À l'occasion de leur 50^{ème} anniversaire, les parcs naturels régionaux de France se sont, pour la première fois de leur histoire, réunis à Paris (à Bercy Village) pour mettre en avant la diversité et la richesse de leur environnement et de leurs spécialités gastronomiques, artisanales et culturelles. Durant 4 jours d'octobre, les représentants de 49 parcs (sur 51) ont accueilli le public parisien dans un « village » créé pour l'occasion. Le Parc y participait, avec la Maison du Tourisme, l'association coutelière les Vieilles lames (qui a permis à de nombreux visiteurs de s'essayer au montage de couteaux), le Syndicat interprofessionnel de la fourme d'Ambert qui proposait une dégustation appréciée des gourmets... L'occasion pour tous de vanter les atouts du Livradois-Forez, notamment auprès de citadins désireux de changer de vie.
- Une exposition photographique montrant les « merveilles » des Parcs a été présentée pendant trois mois, toujours à Bercy Village.
- Une rencontre institutionnelle organisée par le réseau des Parcs s'est tenue dans l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France, en présence notamment de sa présidente et du ministre de la Transition écologique. Une déclaration a été signée qui renouvelle l'appui de l'état et des régions à la politique des parcs. Une étude sur la « valeur spécifique » de leur action a été présentée à cette occasion.

Site Internet

- 5 ans après le lancement du site Internet du Parc (www.parc-livradois-forez.org), sa fréquentation s'est stabilisée entre 5 000 et 6 000 visiteurs par mois en moyenne.
- Une nouvelle version a été mise en ligne en 2017. Elle a été conçue pour informer un large public (un label national, une Charte, un outil au service des collectivités, une gouvernance originale) et le Livradois-Forez (un territoire d'exception, habité et vivant). Ce



site est construit autour des 4 axes stratégiques et opérationnels de la Charte du Parc. Son architecture permet une présentation du syndicat mixte, de ses actions, des richesses patrimoniales du Livradois-Forez, de ses dynamiques économiques, sociales et culturelles. Son design améliore la navigation et la lisibilité quel que soit l'appareil utilisé (ordinateur, téléphone, tablette, liseuse...).

Le blog «Écho du Parc»

- Le blog créé en 2016, dont les articles sont rédigés par les chargés de mission, est le média d'actualité du Parc. Il est destiné aux élus du Livradois-Forez, aux partenaires du syndicat mixte et aux citoyens engagés aux côtés du Parc qui sont ainsi informés régulièrement et facilement sur les politiques et actions conduites par le Parc. En 2017, 80 articles ont été publiés : 21 sur la biodiversité et l'éducation ; 30 sur le développement ; 15 sur l'urbanisme et l'aménagement ; 9 sur le Pays de la Vallée de la Dore ; les autres concernent le programme Leader, la Fédération des parcs...
- En 2017, l'Écho du Parc a totalisé 8 270 visites individuelles (8 031 en 2016) de 5 940 utilisateurs distincts (5 372 en 2016) qui ont vu 14 950 pages. La plupart des connexions sont d'origine régionale. La moyenne de visites par page avoisine 180, la page qui a réalisé le meilleur score ayant reçu 210 visites.

La Lettre électronique

- Le sommaire de L'Écho du Parc Livradois-Forez est envoyé aux 4 500 abonnés de La Lettre électronique du Parc. Ceci permet de mettre en valeur les articles de ce blog et d'augmenter sa fréquentation. 11 des 18 lettres envoyées en 2017 (soit 1,5 par mois en

moyenne) concernaient le blog. Chacune des autres a fourni aux abonnés une seule information importante.

Facebook

- Fin 2017, la page Facebook du Parc totalisait 1 930 abonnés, soit une progression de 300 abonnés en un an. Elle permet au Parc de partager et de valoriser les informations publiées sur son site et son blog. Elle est aussi le relais de publication de ses partenaires et d'initiatives associatives ou privées.

<https://www.facebook.com/parc.livradoisforez/>

Instagram

À l'occasion du concours de photos organisé dans le cadre de l'année du tourisme durable, le Parc a ouvert un compte Instagram qui a été conservé après la fin de cet événement car il permet de mettre en valeur des clichés et vidéos sur le Livradois-Forez.

<https://www.instagram.com/parclivradoisforez/>

Twitter

Le compte Twitter du Parc a été activé en décembre 2017.

<https://twitter.com/PLivradoisForez>

Photothèque électronique

La photothèque électronique partagée du Parc contient 10 299 images dont 5 580 correctement indexées : environ 580 photographies l'ont été en 2017. Cette photothèque a été consultée près de 21 000 fois au cours de l'année.



ANS

DES PARCS
NATURELS
REGIONAUX
DE FRANCE



Stand de montage de couteaux des Vieilles lames à Bercy village.



Marie-Élise de la Maison du Tourisme à Bercy.

Évaluation de la Charte Conseil scientifique du Parc

Conseil scientifique

Comme le prévoit la Charte du Parc, un Conseil scientifique a été installé en 2015. Composé de 11 membres – 10 chercheurs ou personnalités qualifiées œuvrant dans les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines et sociales et 1 membre du Bureau syndical du Parc –, il est présidé par Philippe Boucheix, maître de conférence en droit de l'environnement à l'Université Clermont Auvergne. Cette instance consultative propose des orientations pour le Parc en matière de recherche et de connaissances ; suit les travaux scientifiques portant sur le Livradois-Forez, en lien avec les universités, les écoles, les filières d'enseignement supérieur et les organismes de recherche ; accompagne le Parc dans ses démarches de vulgarisation scientifique. Sur proposition du Comité syndical ou par auto-saisine, il peut produire des analyses thématiques, émettre des avis et des recommandations à l'intention du Syndicat mixte. Il peut également mener des travaux d'évaluation de la Charte et des réflexions prospectives.

Suivi des indicateurs

À chaque objectif opérationnel inscrit dans la Charte du Parc ont été associés, lors de l'adoption de celle-ci, un indicateur de réalisation et un indicateur territorial. En accord

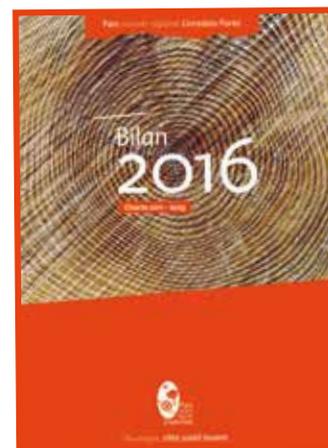
avec les services de l'État, les partenaires financeurs et le Conseil scientifique du Parc, le nombre total de ces indicateurs a été réduit de 84 à 40. Ceci dans un souci de simplification. Le caractère prioritaire de ces indicateurs est argumenté au regard des objectifs prioritaires de la Charte, des caractéristiques du territoire et de son évolution.

Bilan annuel du Parc

En fin d'année, chaque animateur de l'équipe du Parc rédige un point technique et financier pour chacune des actions prévues au budget primitif et réalisées. À partir de ce document interne d'environ 150 pages, est rédigé un bilan annuel publié sous la forme d'un hors-série de La Lettre du Parc qui est édité à 1 500 exemplaires pour être adressé à l'ensemble des partenaires et aux élus en mai-juin de l'année suivante.

Monographies thématiques

L'étude sur le commerce et l'artisanat en Livradois-Forez réalisée en 2016 a permis la publication par le Parc, en 2017, d'une monographie sur ce thème.



Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Jeunes observateurs de la biodiversité

- Au cours de l'année scolaire 2016-2017, 32 classes de 2 lycées, 6 collèges et 15 écoles primaires ont participé à l'action pédagogique intitulée Les jeunes observateurs de la biodiversité proposée par le Parc depuis 2014. Ce programme vise à former et sensibiliser les citoyens de demain à la biodiversité, et à faciliter leur compréhension de l'environnement. Accompagnés par des animateurs – dont le Parc assure la formation – et par des naturalistes spécialistes de la faune ou de la flore, les élèves réalisent un inventaire ciblé d'espèces végétales et/ou animales (ou groupes d'espèces) présentes à proximité de leur établissement. C'est en s'intéressant à la vie qu'ils côtoient sans toujours y prêter attention qu'ils vont trouver le matériel vivant qui permet d'initier un vrai travail scientifique qui se poursuivra d'année en année et, plus tard, dans leur vie de citoyen.
- Dans un premier temps, les élèves découvrent la notion de biodiversité au cours d'une visite de terrain et d'animations en classe. Puis l'espace dans lequel ils réaliseront l'inventaire est choisi avec l'aide du Parc et des naturalistes. Vient ensuite la phase de l'inventaire : récolte des données, recherche d'indices, observation, écoute, pièges photographiques, détermination des espèces, présentation des données, création d'un compte utilisa-

teur dans la plateforme « pupitre » créée par l'Éducation Nationale et son service Canope (<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/observateurs-de-la-biodiversite/>). In fine, les élèves exposent leurs découvertes – sous forme de films, de dessins, d'un blog... – au cours d'une journée durant laquelle les parents et les habitants de la commune sont initiés aux inventaires de la biodiversité.

- C'est dans ce cadre et avec le soutien de Natura 2000 qu'après avoir été sensibilisés à l'intérêt du bocage (haies, vieux arbres, bosquets...), à travers l'inventaire des arbres favorables à la faune et la recherche d'insectes ou de traces de leur présence, les élèves de CE1 de l'école de Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme) ont écrit et illustré un mini-contes intitulé Les 3 larves. Ceux de la classe de 6ème du collège de Lezoux (Puy-de-Dôme) ont pour leur part réalisé une affiche présentant les Coléoptères saproxyliques.
- En juin, le Parc a organisé trois « journées de valorisation » au cours desquelles les classes d'un même secteur géographique ont pu partager leur travail. À cette occasion, des ateliers ont été encadrés par le réseau d'intervenants en éducation à l'environnement du Parc, les techniciens du Parc et les conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale.
- Les informations recueillies par les classes depuis 2014 sont déposées sur le site Internet du Parc. Ainsi, grâce à leurs fiches d'observation, les établissements scolaires contribuent à la réalisation d'un inventaire général des richesses du Livradois-Forez.

Mon voisin paysan

À la rentrée de l'année scolaire 2017-2018, le Parc a proposé aux enseignants du Livradois-Forez une nouvelle action pédagogique. Intitulée Mon voisin paysan, celle-ci vise à sensibiliser les enfants, les enseignants et les habitants aux enjeux actuels de l'agriculture. Ce thème peut être abordé de différentes manières : agriculture et biodiversité, agriculture et paysages, agriculture et alimentation, agriculture et élevage, agriculture et énergie, agriculture et saisons. L'objectif est de leur faire découvrir les différents types d'agriculture qui façonnent les paysages et produisent les aliments, et les pratiques les

plus favorables à une alimentation saine, savoureuse, de qualité, respectueuse des hommes et des ressources naturelles du territoire. Cette démarche pédagogique rend les élèves acteurs de leurs apprentissages et stimule leur esprit critique pour les amener à réfléchir à leurs comportements alimentaires et au contenu de leurs assiettes. Aborder l'agriculture de façon globale ouvre la porte à la pluridisciplinarité et permet d'éveiller la curiosité et le sens de l'observation, de favoriser la connaissance des phénomènes de la vie végétale et animale, de découvrir le métier d'agriculteur et les enjeux liés aux pratiques agricoles sur le territoire d'un parc naturel régional, de comprendre l'importance de l'agriculture dans la gestion de l'espace, des paysages et de la diversité biologique, de connaître l'origine et la saisonnalité des aliments et de prendre conscience des choix alimentaires.

- À l'initiative des enseignants, 22 projets vont se dérouler au cours de l'année scolaire 2017/2018.
- 21 agriculteurs ont accepté de participer à cette action en ouvrant la porte de leur exploitation aux élèves.
- L'édition 2017-2018 du prix littéraire *Livre élu Jeunesse en Livradois-Forez* organisé par Passeurs de Mots (Association des bibliothécaires du Livradois-Forez) propose notamment une sélection d'ouvrages sur l'agriculture, l'alimentation et l'éducation à la consommation.

Animations scolaires

- Le Parc soutient Passeurs de Mots pour l'organisation de l'opération Livre élu à laquelle ont participé plus de 1 500 élèves, de la maternelle à la 6ème, au cours de l'année scolaire 2016-2017.
- Les malles pédagogiques conçues par le Parc fournissent aux enseignants et aux élèves une base documentaire (ouvrages, DVD et CDROM) et du matériel pédagogique pour apprendre et comprendre en vérifiant les applications concrètes par une démarche scientifique. Ces malles ont pour thèmes : l'eau, le jardin, l'alimentation, l'énergie, la biodiversité, les sciences et techniques. En lien avec le projet Mon voisin paysan, la réalisation d'une malle consacrée à l'agriculture a été lancée en 2017.



Visite d'une exploitation

Impliquer les habitants dans les actions du Parc

Chantiers participatifs et soutien à des actions exemplaires en faveur de la nature ordinaire

Le Parc propose aux communes et communautés de communes de soutenir techniquement et financièrement des actions en faveur de la biodiversité qui impliquent les habitants et sont exemplaires, innovantes et reproductibles. En 2017, il a ainsi accompagné 12 communes. 10 projets engagés en 2016 se sont poursuivis, voire terminés : réalisation d'un jardin partagé avec le collège à Allègre (Haute-Loire) ; création d'une mare pédagogique à Augerolles (Puy-de-Dôme) ; plantation d'un verger communal et rénovation d'un étang à Bongheat (Puy-de-Dôme) ; plantation d'un verger et création d'un jardin partagé à Châteldon (Puy-de-Dôme) ; plantation d'un verger pédagogique à Dorat (Puy-de-Dôme) ; mise en place de panneaux pédagogiques réalisés par les enfants de Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme) dans le cadre d'une action de sensibilisation sur la haie menée par l'association Sur les chemins de Glaine ; plantation d'un verger communal autour de l'école de Montmorin (Puy-de-Dôme) ; réalisation d'un jardin partagé et plantation d'un verger dans l'éco-quartier en construction de Sauvessanges (Puy-de-

Dôme) ; réalisation d'un jardin pédagogique à Sauxillanges (Puy-de-Dôme) ; réhabilitation d'une zone humide et plantation d'arbres fruitiers à Viverols (Puy-de-Dôme). 2 projets ont été lancés en 2017 : la création d'un parc arboré et d'un théâtre de verdure à Frugières-le-Pin (Haute-Loire) et la plantation d'un verger communal à La-Monnerie-le-Montel (Puy-de-Dôme).

Observatoire participatif de la biodiversité en Livradois-Forez

- Les animateurs de l'Observatoire participatif de la biodiversité ont proposé aux habitants du Livradois-Forez de participer à 2 enquêtes : l'une sur les oiseaux à la mangeoire et l'autre sur les hérissons. Le bilan de ces enquêtes a été communiqué à chaque participant et mis en ligne sur le site internet de l'Observatoire.
- Le réseau des ambassadrices et ambassadeurs nature du Livradois-Forez constitué en 2017 compte 75 membres qui ont signé la charte d'engagement pour une durée de 3 ans.
- 20 personnes ont participé à chacun des 2 ateliers de formation organisés à l'intention des 280 personnes inscrites à l'Observatoire. L'un était consacré aux rapaces communs du Parc et l'autre au jardinage au naturel.



Le renard, la hulotte, l'écureuil et le lièvre © Rémi FENEYROLLES



5

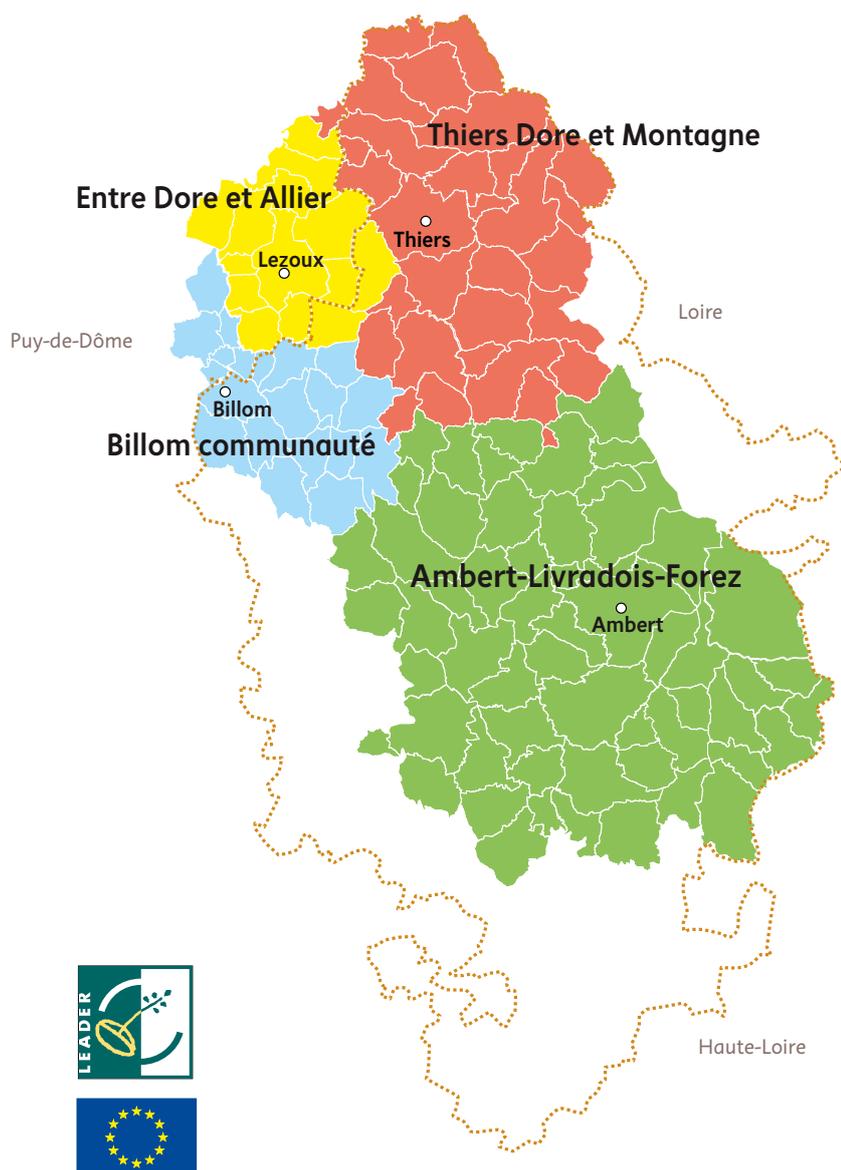
Politiques territoriales et syndicat mixte du Parc

Intercommunalités

- En raison de la fusion des communautés de communes du 1er janvier 2017, le nombre d'EPCI^(h) adhérant au Syndicat mixte du Parc est passé de 25 à 11. Cette modification entraîne un bouleversement important de la relation entre le Parc et ces EPCI et des modalités de coopération. En effet, le périmètre de chacune de ces 11 collectivités est beaucoup plus vaste que celui des communautés de communes antérieures et certaines sont des communautés d'agglomération (Issoire, Le Puy-en-Velay, Loire-Forez). Ces structures sont plus lourdes et leurs effectifs salariés souvent supérieurs à 200 personnes.
- Entre avril et juillet, l'équipe de direction du Parc a rencontré l'équipe de direction de chacun de ces EPCI pour se présenter mutuellement, connaître les organisations, définir les programmes et les interventions pour lesquels le Parc et l'EPCI peuvent collaborer et, enfin, échanger sur les modalités d'une concertation continue. Est apparue la nécessité d'organiser des temps d'échanges réguliers entre les équipes de direction pour appréhender au mieux les modalités de collaboration au regard de l'évolution des missions/compétences et des programmes/projets des uns et des autres. Une première réunion a été organisée au Parc fin novembre. Une nouvelle réunion aura lieu en juin 2018.

Programme LEADER

- Depuis le 9 septembre 2016, le territoire du Parc est officiellement bénéficiaire d'une enveloppe de 4 727 117 € de fonds Leader destinée à co-financer des opérations qui s'inscrivent dans les objectifs opérationnels du programme Leader défini par le Parc et ses partenaires pour la période 2014-2020. Ce programme permet à des projets du Parc et d'acteurs du Livradois-Forez de bénéficier de subventions de l'Union européenne.
- La stratégie locale de développement du programme Leader du Livradois-Forez peut être résumée en une phrase : « Nouvelle urbanité, nouvelle attractivité en Livradois-Forez ». Le plan d'actions se décline en trois objectifs opérationnels : reconquérir les centres-bourgs par un urbanisme et des aménagements durables soucieux d'effet démonstratif et d'attractivité et garants d'un maillage solidaire du territoire ; encourager la « relocalisation » de l'économie et des services par l'implication sociétale des entreprises et des organisations et la valorisation des ressources locales ; miser sur la créativité, le sentiment d'appartenance et les usages du numérique au service d'un « art de vivre ». Treize fiches actions précisent qui sont les bénéficiaires de ce programme et quels types d'opérations sont éligibles.
- Le Comité de programmation Leader, qui est l'instance décisionnelle de ce programme, est composé d'acteurs du territoire majoritairement issus du secteur privé : 16 de ses 25 membres appartiennent à la société civile ; les 9 autres étant des élus. Il veille à la bonne mise en œuvre du programme et décide de l'attribution des subventions. Il a adopté une grille et des critères de sélection qui lui per-



mettent de vérifier qu'un projet est conforme aux objectifs du plan d'actions. Depuis fin 2015, il s'est réuni à 10 reprises pour définir ces critères et les modalités de son organisation, pour émettre un avis préalable sur les projets qui lui sont soumis et pour autoriser la programmation des premières demandes de subvention des projets retenus. La mobilisation de ses membres est toujours forte.

- Fin 2016, 36 demandes, représentant un montant total de subventions Leader de 2 138 590 € soit 45% de l'enveloppe globale, avaient reçu un avis préalable favorable. Au cours de l'année 2017, 43 nouveaux dossiers – totalisant un montant de demandes de subventions de 1 417 990 €, soit 30 % de l'enveloppe du programme Leader – ont été soumis au Comité de programmation pour avis préalable. Aussi, en tenant compte des réajustements ou abandons de subvention intervenus au cours de l'année, fin 2017, la somme de 3 150 348 €, soit 67 % de l'enveloppe, est d'ores et déjà affectée à des projets identifiés.
- 2017 a été marquée par la programmation des premières subventions Leader. Au cours de 3 réunions, le Comité de programmation

a autorisé la programmation de 31 dossiers pour un montant total de 810 602 € de subvention Leader, soit 17 % de l'enveloppe. Toutefois, cette première vague de programmation ne permet toujours pas les engagements juridiques et comptables. Aussi, aucun paiement n'a été opéré en 2017.

- La cellule technique du programme Leader a activement participé à la définition de deux dispositifs destinés à soutenir les investissements des entreprises. L'un concerne les aménagements et travaux pour le développement et la modernisation du commerce, de l'artisanat et des services dans les centres-bourgs. Ces subventions sont complémentaires de celles attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'autre dispositif peut financer des investissements et aménagements destinés à améliorer les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés dans les entreprises. Il a été défini en partenariat avec la Carsat Auvergne qui apporte des co-financements. Les entreprises ayant été informées de l'existence de ces dispositifs en fin d'année 2017, de nombreux dossiers devraient être déposés en 2018.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter <http://www.parc-livradois-forez.org/leader>

SCoT Livradois-Forez

- Un SCoT (Schéma de cohérence territoriale) a pour but de définir, pour un territoire, un cadre commun de réflexion et de développement cohérent, durable et solidaire, à l'horizon d'une vingtaine d'années. Pour permettre aux élus, techniciens et partenaires du Parc de s'impliquer dans la rédaction du SCoT Livradois-Forez, les 12 EPCI concernés ont transféré en 2015 au Syndicat mixte du Parc la compétence SCoT afin qu'il se charge de l'élaboration de ce document stratégique. Le SCoT doit impulser une dynamique collective au service du territoire. Dynamique inscrite dans le temps : le Parc assurera donc également le suivi, la mise en œuvre et l'animation de ce projet de territoire.
- En 2016, une phase de concertation a permis aux élus d'appréhender le diagnostic de territoire pour aborder sereinement en 2017 la construction du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui est la

« pierre angulaire » du SCoT. Des « ateliers territoriaux » ont été organisés dans les EPCI (72 % des communes y ont été représentées) et les élus ont également été conviés à participer à 5 ateliers thématiques : fonctionnalités urbaines ; habitat et urbanisme ; développement économique et tourisme ; eau et milieux naturels ; mobilité.

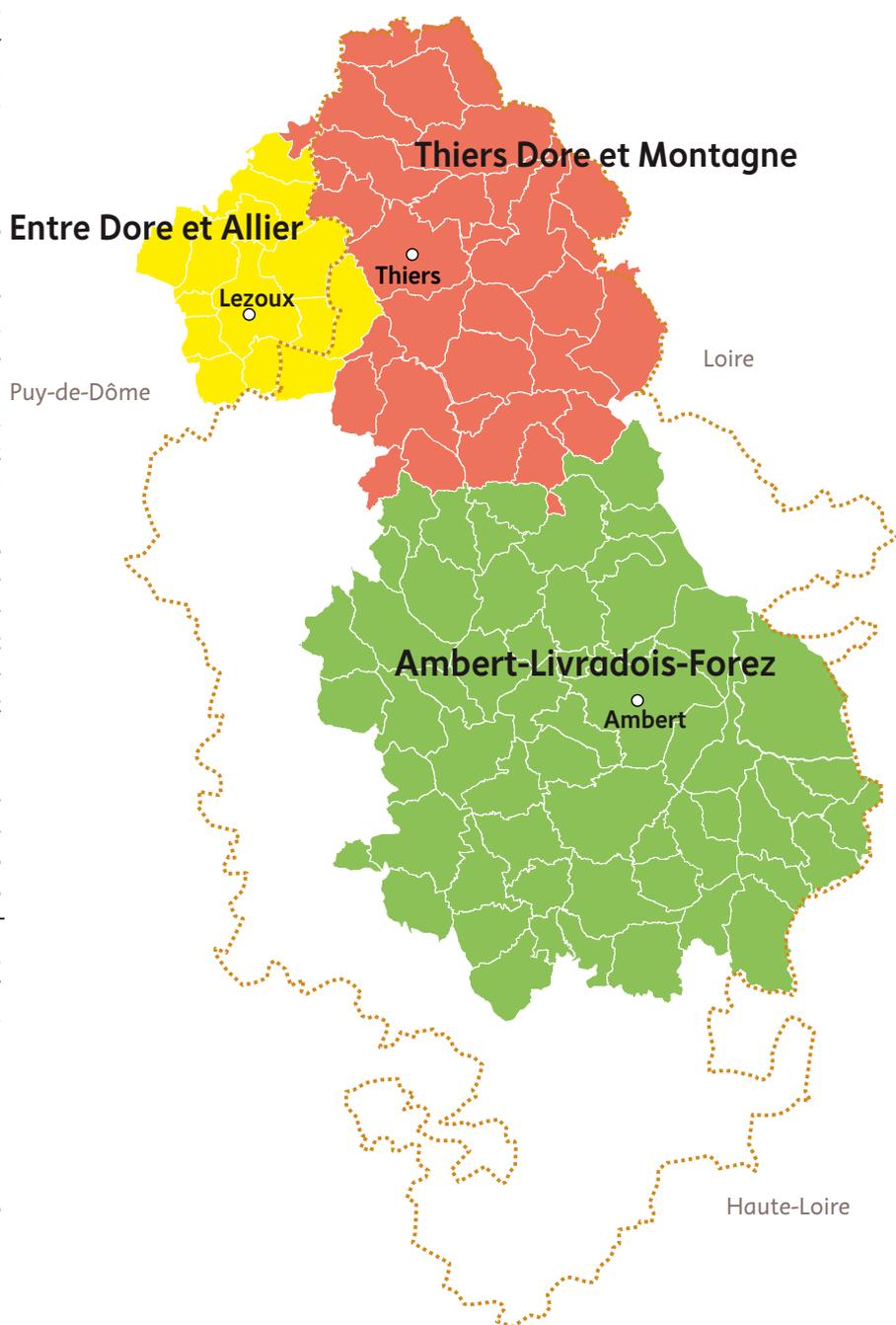
- Deux séminaires ont également été organisés en 2017 à l'intention des élus. Au cours du premier, qui a réuni près de 50 participants et qui a eu lieu en février, les deux bureaux d'études chargés d'assister le Parc dans l'élaboration du SCoT ont présenté l'avancement de cette procédure et les premiers éléments du PADD issus des ateliers thématiques. Le second séminaire organisé en avril a permis de présenter une version plus aboutie du PADD et l'esquisse des futures orientations et conditions d'aménagement et d'urbanisation du Livradois-Forez. Cette réunion a rassemblé près de 60 élus.



- Le PADD, qui a été finalisé fin 2017, s'articule autour de trois grands axes de réflexion : renforcer le maillage territorial pour garantir une attractivité équilibrée, dans une logique de complémentarité et non de concurrence ; soutenir et développer une attractivité économique innovante, durable et résiliente ; se développer sur un territoire riche en milieux naturels, agricoles, forestiers et patrimoine bâti.
- Le portage politique du SCoT est assuré par la « Formation SCoT » du Syndicat mixte qui est composée de 24 membres. Cette instance est chargée d'arrêter et d'approuver par délibération les grandes étapes du projet. Elle s'est réunie quatre fois en 2017. Le pilotage stratégique du SCoT est assuré par le « Comité de pilotage du SCoT » qui assure le suivi régulier du projet, propose les orientations et rend les arbitrages courants au fur et à mesure de l'élaboration du SCoT. Il s'est réuni une fois en 2017.
- Le portage technique est assuré par un « Comité technique » qui est un espace de réflexion et de production. Il est garant de la vision transversale du SCoT et de son articulation avec les politiques supra-territoriales (schémas régionaux notamment) et infra-territoriales (plans locaux d'urbanisme), avec les SCoT voisins, avec les organisations urbaines périphériques et avec les projets et démarches intercommunales du territoire. Il s'est réuni deux fois en 2017.
- Un SCoT ne peut être accepté par les acteurs de son territoire que si son contenu est largement partagé par les collectivités, les partenaires et la population. À cette fin, le Parc a mis en place plusieurs moyens de communication et d'information. Un site internet dédié (www.scot-livradois-forez.fr) permet à ses visiteurs de suivre l'avancement de la démarche d'élaboration du SCoT, de télécharger les documents, d'être informés du programme de réunions et de faire le lien entre les études qui alimentent le contenu de ce projet. Une revue intitulée *L'actualité du SCoT* est adressée à l'ensemble des élus pour qu'ils suivent l'évolution de l'élaboration du SCoT Livradois-Forez. Le deuxième numéro de cette revue, publié début 2017, présentait la fusion des intercommunalités, les grands enjeux du territoire, la concertation et la mise à jour du calendrier.
- À la demande d'un enseignant, l'animatrice du SCoT a présenté celui-ci aux élèves des quatre

classes de 3ème du collège Jules Romains d'Ambert (Puy-de-Dôme). Cette rencontre s'inscrivait dans le programme de géographie consacré à l'aménagement du territoire national et local.

- Dans le cadre d'un projet universitaire de l'Institut d'Auvergne du développement des territoires, une dizaine d'étudiants de Master a travaillé sur les perceptions que les habitants des communautés de communes Entre Dore et Allier, Ambert Livradois Forez et Thiers et Dore Montagne ont du Livradois-Forez.



Les territoires du SCoT Livradois-Forez et du Pays Vallée de la Dore sont identiques

Pays vallée de la Dore

- Après la fusion des communautés de communes, au 1^{er} janvier 2017, le Pays vallée de la Dore est composé de 3 EPCI (11 auparavant) : les communautés de communes Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez et Entre Dore et Allier. Le Pays demeure un outil au service de ces communautés de communes qui doivent continuer de réfléchir aux projets qui les lient. La santé est un sujet fédérateur et cohérent à cette échelle qui est celle de l'organisation des hôpitaux. Le développement d'une action culturelle qui rapproche les habitants du Livradois-Forez permet d'envisager qu'il y aura toujours une ambition culturelle à l'échelle du Pays vallée de la Dore.
- Les communautés de communes Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne ont chacune signé avec l'État un Contrat de ruralité d'une durée de 6 ans. Ceux-ci ont été élaborés en concertation avec les services de l'État et avec l'appui de l'animatrice de la formation Pays vallée de la Dore du syndicat mixte du Parc. Chaque Contrat de ruralité permet d'officialiser un engagement entre l'État, le département du Puy-de-Dôme, la Caisse des Dépôts et la communauté de communes : il coordonne les moyens financiers et l'ensemble des actions et projets en faveur de l'accessibilité aux services et aux soins, de l'attractivité, de la redynamisation des bourgs-centres, de la mobilité, de la transition écologique, de la cohésion sociale. Chaque communauté de communes est dotée d'une enveloppe spécifique inscrite dans une convention financière annuelle.
- 2017 a été marquée par la poursuite des actions culturelles fédératrices, notamment avec la deuxième saison «Les jeunes pousses» (destinée au jeune public) et avec l'accompagnement d'un projet expérimental qui propose aux personnes âgées et isolées d'accueillir un spectacle de marionnettes à leur domicile créé par la compagnie La Trouée sise à Job, et avec l'appui du Centre Culturel Le Bief et le Clic Livradois-Forez..
- À partir de la feuille de route élaborée en 2016, le Pays a poursuivi son action en matière de santé. Il est impliqué auprès des équipes de professionnels de santé pour soutenir l'élaboration d'un projet de santé qui peut se traduire par la création de maisons de santé pluridisciplinaires. Il propose un parcours d'installation aux professionnels de santé et aux internes : près de 20 personnes ont été accompagnées, 2 se sont installées. Il a développé des partenariats avec le département de médecine générale

de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand pour faire la promotion des stages sur son territoire et inciter les médecins généralistes à devenir maîtres de stage. Le Pays a également organisé, au sein des hôpitaux, des déjeuners au cours desquels il a présenté son territoire aux internes. 2017 aura également été marquée par l'évaluation du Contrat local de santé signé en 2012.

- Depuis 2015, le Pays accompagne les communes et écoles dans leurs projets d'équipement numérique. Son partenariat avec les enseignants référents aux usages numériques lui permet de repérer et d'accompagner leurs projets : ainsi le niveau d'équipement est maintenant très important, ce qui participe à l'attractivité des écoles de son territoire et favorise le développement des usages numériques.
- Depuis sa création, le Pays porte des actions en faveur de la mobilité et poursuit l'accompagnement de ses acteurs. Il participe aux côtés du Parc à l'expérimentation pour la mise en place de plans de déplacement inter-établissements dans les zones de Racine et Felet et a accompagné le SIVU des Transports urbains thiernois pour la finalisation du premier volet des Assises de la mobilité.



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVIS DE RECHERCHE

PROFESSIONNEL DE SANTÉ

S'installer
Remplacer
Réaliser un stage

en Livradois-Forez

**Bienvenue en terrain connu !
Welcome !
Wilkomen !**

 Parc naturel régional Livradois-Forez

L'Auvergne côté soleil levant

Le Comité syndical en décembre 2017

Collège des communes

COMMUNES CLASSÉES PARC

40 représentants (dont 2 à pourvoir) :

PUY-DE-DÔME

Laurent BACHELERIE

Maire de Novacelles

Christine BATISSON

Conseillère municipale d'Églisolles

Gérard BÉRARD

Maire de Glaine-Montaigut

Bernard BERAUD

Maire-Adjoint de La Chaulme

Tony BERNARD

Maire de Châteldon

Marina BEYNEIX

Conseillère municipale d'Égliseneuve-Près-Billom

Geneviève BLANC-GARIN

Conseillère municipale de Grandval

Jean BOREL

Maire-Adjoint de Ceilloux

Rachel BOURNIER

Conseillère municipale de Sauviat

Mathieu CAPITAINE

Conseiller municipal de St-Genès-La-Tourette

Josiane COMBRIS

Conseillère municipale de St-Amant-Roche-Savine

Eric DUBOURGNOUX

Maire de Saint-Gervais-Sous-Meymont

Ludovic FARDEY

Conseiller municipal de Marat

Jean-Yves GALLIEN

Conseiller municipal de Fournols

Michel GIRARD

Maire-Adjoint de St-Victor-Montvianeix

Jacky GRAND

Maire-Adjoint de Billom

Christelle GROISNE

Maire de Domaize

Christian HEUX

Conseiller municipal d'Échandelys

Johan IMBERT

Maire-Adjoint d'Ambert

Sylvain LAMARTINE

Maire-Adjoint de Montmorin

Bernard LORTON

Maire d'Abusson d'Auvergne

Isabelle MOSNIER

Conseillère municipale de Sauvessanges

Stéphane RODIER

Maire-Adjoint de Thiers

Jacques ROUSSEL

Conseiller municipal de Vic-le-Comte

Christiane SAMSON

Maire de Courpière

Michel SAUVADE

Maire de Marsac-en-Livradois

Bernard SAXER

Conseiller municipal de Peschadoires

Lionel ZWENGER

Conseiller municipal de Valcivières

HAUTE-LOIRE

Hervé ALLEZARD,

Conseiller municipal de St-Vert

Jérémie BARBAROUX

Conseiller municipal de Chassignes

Jean-François BLANC

Conseiller municipal de Jax

HAUTE-LOIRE (SUITE)

Nathalie BOUDOUL

Conseillère municipale de Berbezit

Jean-Robert CHAIZE

Conseiller municipal de Malvières

Annie CHALOYARD

Conseillère municipale de Bonneval

Solange FALGON

Conseillère municipale d'Allègre

Jean-Pierre OLIVIERI

Conseiller municipal de St-Georges-Lagrècol

Isabelle PEPIN

Conseillère municipale de La-Chaise-Dieu

LOIRE

Patricia DUBIEN

Maire-Adjointe de Chalmazel-Jeansagnière

Ludovic LANDRÉ

Conseiller municipal de Noirétable

Bruno PILONCHÉRY,

Conseiller municipal de Les Salles

Collège des EPCI à fiscalité propre

8 représentants :

Christine BEDOUIN, Déléguée de la Communauté d'Agglomération Loire Forez

Vincent CHALLET, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire

Michel GONIN, Vice-président de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Corinne MONDIN, Déléguée de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Jean-Claude DAURAT, Président de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

Josiane HUGUET, Déléguée de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier

Dominique VAURIS, Vice-président de la Communauté de Communes Billom communauté

Serge DESCHEEMACKER, Délégué de la Communauté de Communes Rives du Haut-Allier

Collège des Départements

13 représentants :

10 représentants du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ,
2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du Conseil départemental de la Loire.

PUY-DE-DÔME

Annie CHEVALDONNÉ et Olivier CHAMBON, Thiers

Jean-Luc COUPAT, Monts du Livradois

Jeanne ESPINASSE, Vic-le-Comte

Jocelyne GLASSE LE GARS, Billom

Serge PICHOT, Gerzat

Monique ROUGIER et Florent MONEYRON, Lezoux

Valérie PRUNIER, Ambert

Bernard SAUVADE, Brassac-les-Mines

HAUTE-LOIRE

Marie-Agnès PETIT et Bernard BRIGNON

Plateau du Haut-Velay granitique

LOIRE

Pierre-Jean ROCHETTE, Boën-sur-Lignon

Collège de la Région

7 représentants :

Caroline BEVILLARD

Alain BUSSIÈRE

Gabriel DE PEYRECAVE

Catherine FROMAGE

Myriam FOUGÈRE

Anne PELLET

Jean-Pierre TAITE

Autres formations

2 représentants :

Bernard LORTON, formation Pays vallée de la Dore

Yves FOURNET FAYARD, formation SCot Livradois-Forez

Le Bureau syndical

PRÉSIDENT

Tony BERNARD

VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE

Nathalie BOUDOUL

Annie CHEVALDONNÉ

Eric DUBOURGNOUX

Myriam FOUGÈRE

Corinne MONDIN

Stéphane RODIER

VICE-PRÉSIDENTS DE DROIT

Bernard LORTON, formation Pays vallée de la Dore

Yves FOURNET FAYARD, formation SCot

COLLÈGE DES COMMUNES

Tony BERNARD

Nathalie BOUDOUL

Jean-Robert CHAIZE

Patricia DUBIEN

Eric DUBOURGNOUX

Johan IMBERT

Stéphane RODIER

Michel SAUVADE

COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE

Vincent CHALLET

Corinne MONDIN

COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

Bernard BRIGNON

Annie CHEVALDONNÉ

Jean-Luc COUPAT

Valérie PRUNIER

Pierre-Jean ROCHETTE

COLLÈGE DE LA RÉGION

Caroline BEVILLARD

Alain BUSSIÈRE

Myriam FOUGÈRE

Anne PELLET

Courriers envoyés : 13 858
Courriers arrivés : 3 604

L'équipe technique

DIRECTEUR

Dominique VERGNAUD

DIRECTEUR ADJOINT

Éric COURNOT

Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

Nadine NOGARET

responsable du pôle, protection et gestion des milieux naturels-biodiversité

Delphine GIRAULT

gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Sylvain SAXER

contrat territorial Dore Aval

Isabelle ROMEUF

Natura 2000

Emilie ARDOUIN

Natura 2000

Nathanaël LEFEBVRE

gestion d'espaces naturels remarquables

Audrey JEAN

éducation à l'environnement et au développement durable

Serge CHALEIL

médiation des patrimoines

Jean-Claude CORBEL

espèces et activités de pleine nature

Catherine BREUIL

assistante - secrétariat

Pôle développement, promotion, valorisation

Étienne CLAIR

responsable du pôle économie, responsabilité sociétale des entreprises ;

Christelle PEYRE

création d'entreprises, accueil de nouveaux actifs

Lucien COMPTE

agriculture et valorisation des produits

Vianney TAING

forêt - filière bois

Caroline LE ROY

tourisme durable

Jean-Pierre FOURNIOUX

communication, éditions

Claudy COMBE

relations avec les communes, relations avec la presse

Agnès CHASSAING

assistante - secrétariat

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 70 membres (26 femmes et 44 hommes) répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 21 membres.

En 2017, le Comité syndical s'est réuni 6 fois et a examiné 97 dossiers ; le Bureau syndical ne s'est pas réuni.

Pôle urbanisme aménagement et énergie

Juliane COURT

responsable du pôle, aménagement, architecture et urbanisme

Claire MALLET

urbanisme opérationnel

Claire BUTTY

aménagement - centres-bourgs

SAMUEL RIO-DERREY

paysage - aménagement

Émilie JAILLET

énergies

Dominique GIRON

publicité, signalétique, patrimoine bâti

Valérie ARTHAUD

assistante - secrétariat

Pôle politiques territoriales

Eric COURNOT

responsable du pôle

Émilie GRILLE

pays de la vallée de la Dore

Clémentine LHUILLIER

SCoT Livradois-Forez

Amélie VAUFREY

chargée de mission programme LEADER

Solange LHOSTAL

gestion administrative et financière du programme leader

Pôle administration générale et logistique

Caroline MIROWSKI

gestion administrative financière et ressources humaines

Clémence CASTELO

assistante de direction

Martine CAYRE

gestion du personnel et comptabilité

Christine MONDIÈRE

budget et comptabilité

Renaud LAIRE

géomatique et systèmes informatiques

Mélanie NOURRISSON

développement numérique

Agnès CHASSAING

accueil et secrétariat

Aubéri FOURNET-FAYARD

accueil et secrétariat

Elisabeth ROURRE

entretien des locaux

René COGNET

maintenance des bâtiments et des espaces extérieurs

Mouvements

ARRIVÉES

Margaux CLAIN

gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Guillaume MOIRON

NATURA 2000

DÉPARTS

Margaux CLAIN

gestion de l'eau et des milieux aquatiques

STAGIAIRES

- **Emilie LEFEBVRE**, élaboration du projet fédérateur 2017-2020 « Mon voisin paysan »
- **Rwana ÉTIENNE**, mise en tourisme des patrimoines du Parc
- **Claire GUITARD**, élaboration de diagnostics et plans de gestion dans le cadre de la contractualisation de MAE sur le site Natura 2000 « Plaine des Varennes »
- **Maé Li BERNARDINO**, élaboration de diagnostics et plans de gestion dans le cadre de la contractualisation de MAE sur le site Natura 2000 « Dore et affluents »
- **Marion CHANTELAUZE**, relevés forestiers dans le cadre du projet « Petites chouettes de montagne et forêts anciennes »
- **Guillaume DE SURY D'ASPREMONT**, conception et intégration des données existantes dans l'application Géotrek, outil de gestion et de valorisation des itinéraires de randonnée
- **Lauriane GRIPPAY**, proposer un mode opératoire innovant pour l'accompagnement des agriculteurs à la transmission en Livradois-Forez
- **Jacob CORREIA**, réalisation de relevés forestiers pour la caractérisation des sapinières-hêtraies du Livradois-Forez
- **Antoine RAYON**, identification et cartographie des toitures valorisables pour des installations solaires à l'échelle du Livradois-Forez
- **Guillaume MONGE**, mise en situation professionnelle
- **Carmen DELAVAUD**, stage d'observation
- **Nicolas FOURIS**, stage d'observation
- **Antoine BOY**, stage d'observation

Partenaires hébergés à la Maison du Parc

— Passeurs de Mots :

Brice GRENIER

Zoé MARLHOUX

Laetitia JUCHAULT

— Syndicat intercommunal

« Ciné Parc » :

Christophe JEANPETIT

Candice ROUSSEL

Chantal PERRON

Patrice JOUVE

Bastien BONNAND

— Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez :

Jérémy COLZANI

— Réseau agricole du Livradois-Forez :

Nicolas DELORME

Élodie PERRET

— Éducation Nationale :

Mathieu MISSONNIER

— Maison du Tourisme :

Benoît BARRÈS

Brigitte ARCIS

Alexandra CHASTENET

Sébastien GIRAUD

Aubéri FOURNET-FAYARD

Le budget

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget Primitif 2017 (fonctionnement et investissement) s'élève à 4 248 309,81 €, soit une baisse de 3,82 % par rapport au budget 2016.

Les dépenses et recettes initialement votées le 24 janvier 2017 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par deux décisions modificatives (DM) votées le 30 mars 2017 et le 17 octobre 2017.

Le budget supplémentaire (BS) 2017 été adopté le 4 juillet 2017 avec reprise des résultats.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 5 989 616,33 € en recettes et en dépenses.

2. Les réalisations

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2017 dégagent un solde négatif de 306 640,65 €.

Les dépenses sont en augmentation en raison principalement :

- de la hausse des coûts de certaines prestations et dépenses de structure ;
- de l'engagement d'actions qui n'avaient pas pu l'être avant (actions 2016 et 2017 notamment) en raison des accords de financements tardifs.

Programme d'actions (fonctionnement et investissements cumulés)

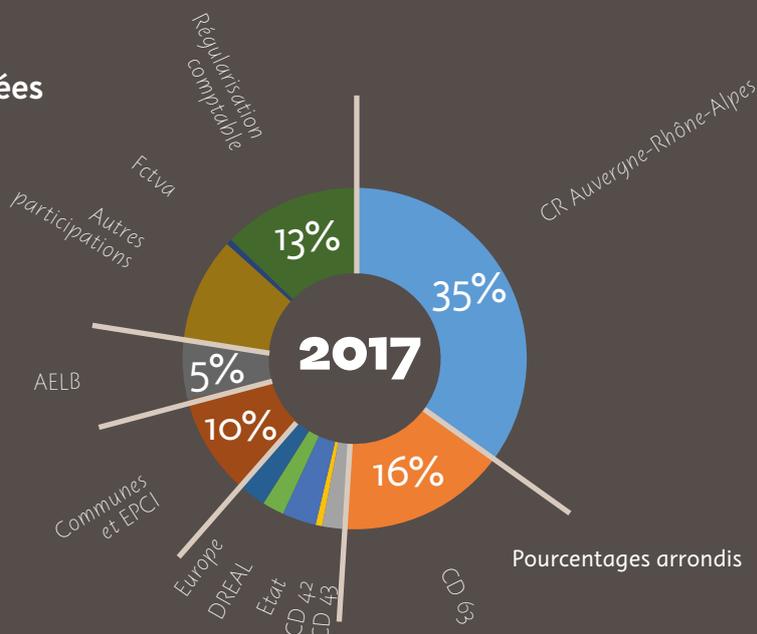
	Dépenses (€)	Recettes (€)
AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance	234 086,39	232 001,68
AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	423 682,17	315 184,01
AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	169 714,32	30 256,60
AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet	119 053,42	47 872,28
TOTAL ACTIONS	946 536,42	625 314,57

Les recettes sont en baisse en raison notamment :

- de l'absence de recettes non perçues d'une part, sur le programme d'actions et d'autre part, sur certains postes d'animation inscrits dans le budget de fonctionnement de la structure (fonds européen LEADER, FEADER et FEDER) ;
- du faible niveau de réalisation des actions 2016 et 2017 qui n'ont pas permis en 2017 d'effectuer des demandes de versement d'acompte ou de solde.

Répartition des recettes sur les trois dernières années

	réalisé 2015	réalisé 2016	réalisé 2017
CR Auvergne	1 365 473,38	1 160 673,37	1 190 323,91
CR Rhône-Alpes	47 590,00	CR AURA	CR AURA
CD 63	551 147,94	539 102,69	558 350,95
CD 43	69 163,73	65 339,24	64 896,46
CD 42	20 691,45	20 691,45	20 691,45
État	199 391,29	43 422,97	109 231,10
DREAL	145 887,44	168 666,85	69 979,99
Europe	356 001,29	0,00	85 388,71
Communes et EPCI	340 214,00	329 311,51	331 878,69
Agence de l'Eau Loire Bretagne			182 618,30
Autres participations	431 221,98	380 128,55	350 792,09
FCTVA	15 377,39	14 511,67	18 847,06
Régularisation comptable	124 647,58	120 680,73	435 819,02
TOTAL	3 666 807,47	2 842 529,03	3 418 817,73



Le Parc, formidable levier financier

Le Parc est un formidable levier de financement pour le Livradois-Forez : pour 2,01 € par habitant de cotisation des communes, 32,9 € par habitant reviennent sur le territoire.

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2017 est de 3 664 193,14 € (3 247 631,40 € en fonctionnement et 416 561,74 € en investissement) et 606 495,53 € restant à réaliser en 2017 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2017 est de 3 418 817,73 € (2 940 990,75 € en fonctionnement et 477 826,98 € en investissement) ; 101 513,55 € restant à réaliser en investissement.

3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses de fonctionnement réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 2 301 094,98 € (contre 2 239 534,14 € en 2016) et ont augmenté de 2,7%.

Cette augmentation s'explique notamment par :

- le glissement vieillesse technicité : la part des salaires et charges de personnel représente un montant de 1 774 186,26 € en 2017 contre 1 709 601,03 € en 2016, soit une hausse de 3,64 % - sachant que l'effectif est en grande partie titulaire (25 sur les 31 agents liés à la Charte et au programme LEADER. Seuls les emplois permanents et les contrats d'avenir sont inscrits au budget fonctionnement de la structure (soit 34 agents dont 2 affectés aux objet/compétence spécifiques « Pays Vallée de la Dore » et « SCoT » du syndicat mixte – et 1 agent en contrat d'avenir). Les autres emplois liés à des actions (soit 8 agents) sont inscrits dans le budget « programme d'actions » du Parc.

- l'augmentation des dotations aux amortissements générées par l'augmentation des dépenses d'investissement explique également cette hausse.

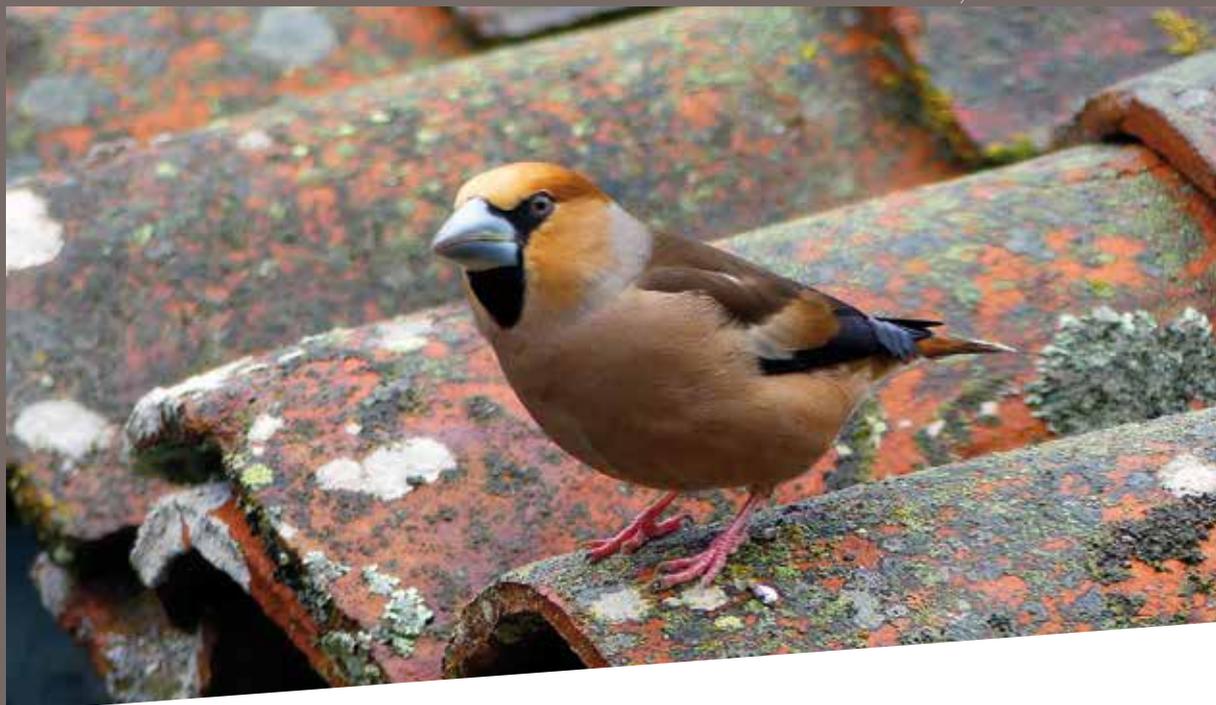
Les marges de manœuvre restent faibles sur les dépenses liées à ces charges de fonctionnement. Aussi, pour contenir ces dépenses de structure à un niveau acceptable, le syndicat mixte du Parc s'efforce de procéder à un renouvellement régulier des différents contrats (maintenance, assurance, téléphonie, internet).

Les dépenses d'investissement réalisées pour la structure représentent 385 974,17 € (contre 95 881,87 € en 2016) et ont permis de financer :

- les travaux de rénovation énergétique et de réaménagement de l'accueil de la Maison du Parc, pour un montant de 319 655,65 € ;
- l'acquisition de petit matériel, de véhicules, de postes informatiques ou de panneaux signalétiques, pour un montant de 66 318,52 €.

1265 mandats pour régler les factures et 362 titres de recettes ont été émis.

Grosbec casse-noyaux © Danielle FOURNIOUX



Bilan 2017 du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard
Dépôt légal : 2^e trimestre 2018 - ISSN 0767-7863 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jolivet
Conception graphique : crescend'O - Mise en page : Parc Livradois-Forez - Impression : DECOMBAT.

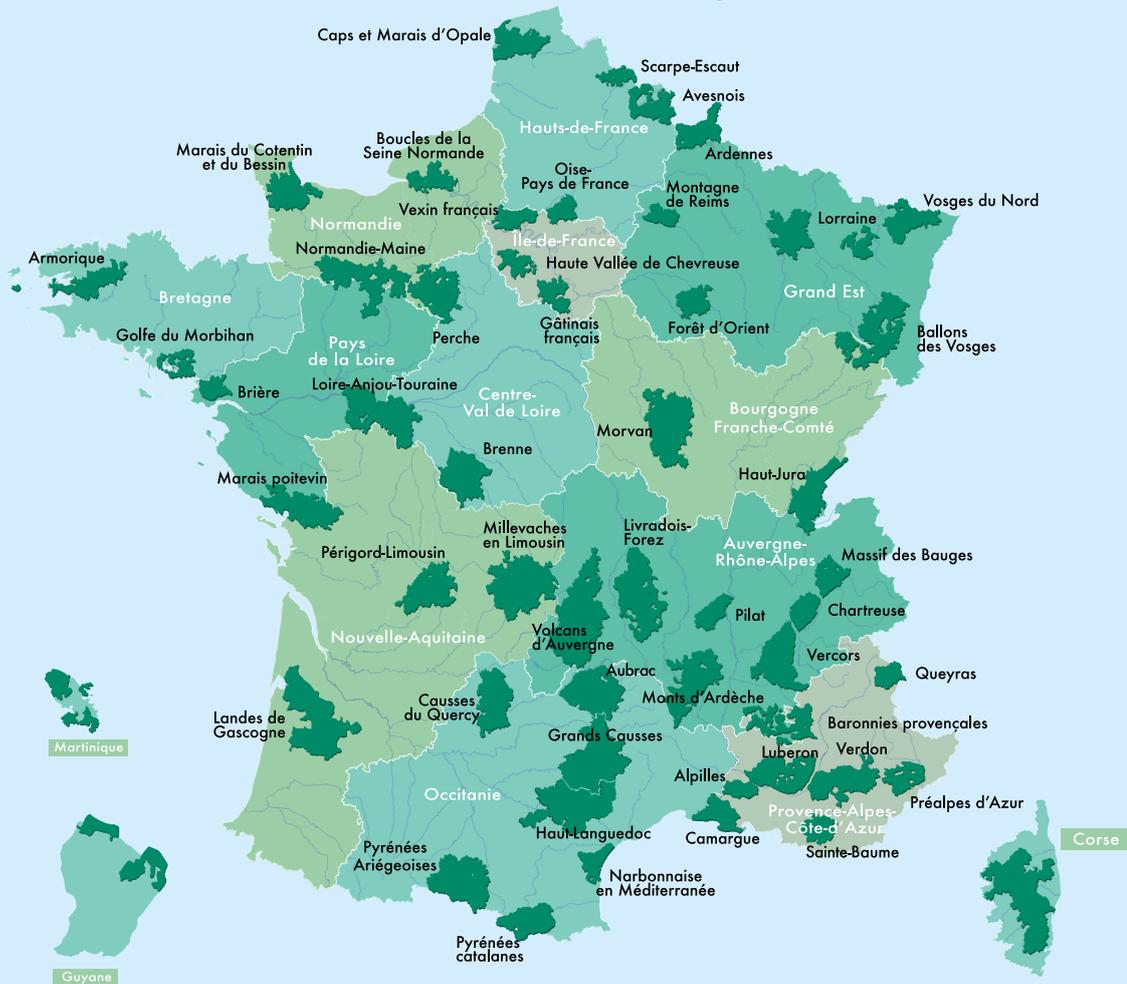
Le réseau des Parcs

Une autre vie s'invente ici

53 Parcs
naturels
régionaux
de France

www.parcs-naturels-régionaux.fr

Les 53 Parcs naturels régionaux représentent
près de 4 500 communes
Sur 15 régions et 74 départements,
Ils concernent plus de 4 millions d'habitants
15% du territoire (hors DOM).



Parc naturel régional Livradois-Forez

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél. 04 73 95 57 57

Fax 04 73 95 57 84

Courriel info@parc-livradois-forez.org

www.parc-livradois-forez.org

